



COFIDUR



LE MONDE DE L'ELECTRONIQUE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2010

Sommaire

• Attestation du responsable.....	2
• Comptes consolidés.....	3
• Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés.....	34
• Comptes sociaux.....	39
• Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux.....	49
• Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions Et engagements réglementés.....	53
• Rapport des Commissaires aux comptes sur la réduction du capital par Annulation d'actions achetées.....	58
• Honoraires des Commissaires aux comptes.....	61
• Rapport de gestion.....	62
• Rapport du Président sur le contrôle interne.....	80
• Rapport des Commissaires aux comptes sur le contrôle interne.....	90
• Document d'information annuel.....	94



**Société anonyme au capital de 2.962.678,25 euros
Divisé en 8.464.795 actions de 0,35 euro chacune
Siège social : 14 Rue du Viaduc
94130 Nogent sur Marne
682 038 385 RCS Créteil**

**Tél : 01 48 72 21 63
Fax : 01 48 72 02 96**

ATTESTATION DU RESPONSABLE

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion, figurant en page 62, présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Le Président Directeur Général,

Henri TRANDUC

COMPTES CONSOLIDES

Etat de la situation financière au 31 décembre 2010

BILAN - ACTIF En milliers d'euros	Note	31/12/2010 Normes IFRS	31/12/2009 Normes IFRS	31/12/2008 Normes IFRS
Ecarts d'acquisition nets		-	-	-
Immobilisations incorporelles nettes	5.1	36	67	131
Immobilisations corporelles nettes	5.2	10 431	5 916	5 585
Titres mis en équivalence		-	-	-
Actifs financiers non courants	5.3	61	269	146
Autres actifs non courants		-	-	-
Actifs d'impôts différés	5.4	673	654	871
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		11 201	6 905	6 733
Stocks nets	5.5	21 331	20 592	28 561
Créances clients et autres créances nettes	5.6	29 075	20 338	36 836
Actifs financiers de transaction		-	-	-
Actifs financiers dérivés		-	-	-
Impôts courants	5.7	328	340	82
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5.8	8 521	10 388	5 074
Actifs détenus en vue d'être cédés		-	-	-
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		59 255	51 658	70 553
TOTAL DE L'ACTIF		70 456	58 563	77 286

BILAN - PASSIF En milliers d'euros	Note	31/12/2010 Normes IFRS	31/12/2009 Normes IFRS	31/12/2008 Normes IFRS
Capital social		2 963	3 020	3 187
Primes d'émission		1 667	1 667	1 667
Réserves consolidées		9 507	10 642	10 024
Résultat net		- 2 322	- 716	1 745
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	5.9	11 815	14 613	16 623
<i>Dont Part du groupe</i>		<i>11 717</i>	<i>13 912</i>	<i>15 766</i>
<i>Dont Intérêts minoritaires</i>		<i>98</i>	<i>701</i>	<i>857</i>
Emprunt Obligataire Convertible	5.10	1 436	1 379	1 351
Dettes financières à long et moyen terme	5.11	7 777	3 906	1 797
Autres passifs financiers		-	-	-
Avantage du personnel	5.12	2 206	2 260	2 841
Provisions - non courant		-	-	-
Passifs d'impôts différés	5.4	-	-	-
Produits constatés d'avance à long et moyen terme	5.13	4 540	1 057	-
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		15 959	8 602	5 989
Part à moins d'un an des dettes financières à long et moyen terme	5.14	1 258	1 358	1 197
Concours bancaires	5.15	12 769	9 646	19 051
Dettes fournisseurs et autres dettes	5.16	27 961	23 447	33 987
Provisions courantes	5.17	694	897	439
Passifs financiers dérivés		-	-	-
Impôts courants		-	-	-
Autres passifs courants		-	-	-
Passifs détenus en vue d'être cédés		-	-	-
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		42 682	35 348	54 674
TOTAL DU PASSIF		70 456	58 563	77 286

COMPTES CONSOLIDES

Etat du résultat global au 31 décembre 2010

COMPTE DE RESULTAT En milliers d'euros	Note	31/12/2010 Normes IFRS	31/12/2009 Normes IFRS	31/12/2008 Normes IFRS
Chiffre d'Affaires	4.1	98 630	100 723	126 728
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis		- 1 253	- 3 743	983
Production		97 377	96 980	127 711
Achats consommés	4.2	- 57 586	- 56 221	- 78 916
Marge brute		39 791	40 759	48 795
Charges externes	4.3	- 9 889	- 8 366	- 11 780
Impôts et taxes	4.4	- 2 027	- 2 347	- 2 622
Charges de personnel	4.5	- 25 722	- 27 174	- 28 529
Dotations aux amortissements	4.6	- 1 291	- 1 411	- 1 644
Dotation aux provisions	4.7	- 2 001	- 2 011	- 956
Autres produits d'exploitation	4.8	498	173	501
Autres charges d'exploitation	4.9	-292	- 62	- 531
Résultat opérationnel courant		- 932	- 438	3 235
Autres produits opérationnels	4.10		-	254
Autres charges opérationnelles	4.11	- 729	-	-
Résultat opérationnel		- 1 661	- 438	3 489
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		13	31	123
Coût de l'endettement financier brut	4.12	-559	- 621	- 1 756
Coût de l'endettement financier net		-546	- 590	- 1 633
Autres produits financiers	4.13	834	998	747
Autres charges financières	4.14	-901	- 784	- 855
Charge d'impôt	4.15	-48	99	53
Quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence			-	- 74
Résultat net des activités poursuivies		-2 322	- 716	1 726
Résultat des activités abandonnées		-	-	19
Résultat net		- 2 322	- 716	1 745
Dont part du groupe		- 1 720	- 559	1 726
Dont part des intérêts minoritaires		- 602	- 157	19
Résultat par action				
- Résultat de base par action		- 0.20	- 0.06	0.20
- Résultat dilué par action		- 0.19	- 0.06	0.18
Résultat par action des activités poursuivies				
- Résultat de base par action		- 0.20	- 0.06	0.20
- Résultat dilué par action		- 0.19	- 0.06	0.18
ETAT DU RESULTAT GLOBAL				
		31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Résultat net		-2 322	- 716	1 745
Ecarts de conversion		-	-	10
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		-	-	-
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente		-	-	-
Réévaluation des immobilisations		-	-	-
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies		-	-	-
Gains et pertes en capitaux propres des entreprises mises en équivalence		-	-	-
Impôts		-	-	-
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		0	0	10
Résultat global		- 2 322	- 716	1 755
Dont part du Groupe		- 1 720	- 559	1 736
Dont part des intérêts minoritaires		- 602	- 157	19

COMPTES CONSOLIDES

Tableau des flux de trésorerie nette au 31 décembre 2010

<i>Variation des flux de trésorerie (en milliers d'euros)</i>	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
OPERATIONS D'EXPLOITATION			
RESULTAT NET CONSOLIDE (y compris intérêts minoritaires)	- 2 323	- 716	1 745
Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence nette des dividendes reçus			74
Dotations nettes aux amortissements et provisions (hors actifs circulant)	1 813	1 581	2 300
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur			
Charges et produits calculés liés aux stocks options et assimilés			
Autres produits et charges calculés	- 882	- 238	- 631
Plus et moins values de cession	- 209	4	- 233
Profits et pertes de dilution			
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	- 1 601	632	3 255
Coût de l'endettement financier net	611	592	1 633
Charges d'impôt (y compris impôts différés)	48	- 99	- 53
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT avant coût de l'endettement financier net et impôt	- 942	1 125	4 835
Impôts sociaux	3	317	- 32
Augmentation des clients et autres débiteurs	- 10 891	17 268	- 989
Augmentation des stocks	- 754	7 961	2 136
Diminution des fournisseurs et autres créditeurs	4 497	- 9 483	- 886
Autres mouvements	- 6	-	116
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT lié à l'activité	- 7 150	16 063	345
Flux net de trésorerie généré par l'activité	- 8 092	17 187	5 180
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
Décaissement / acquisition immobilisations incorporelles	- 26	- 7	- 121
Décaissement / acquisition immobilisations corporelles	- 1 759	- 426	- 2 178
Encaissement / cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	8 316		893
Subventions d'investissements encaissés			
Décaissement / acquisition immobilisations financières	- 10	- 130	
Encaissement / cession immobilisations financières	3	6	
Incidence des variations de périmètre			
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	6 524	- 557	- 1 406
OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Augmentation de capital ou apports			
Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options			
Rachats et reventes d'actions propres	- 130		
Dividendes versés aux actionnaires de la mère	- 345	- 1 294	- 259
Dividendes versés aux minoritaires			
Variation des autres fonds propres	- 17	- 83	
Encaissements provenant d'emprunts	2	1 403	1 333
Remboursement d'emprunts et intérêts financiers nets versés (y compris contrats de location financement)	- 2 932	- 1 937	- 2 836
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	- 3 422	- 1 912	- 1 762
Norme IAS 39			
VARIATION DE TRESORERIE	- 4 990	14 719	2 012
TRESORERIE A L'OUVERTURE			
Reclassement de trésorerie	742	- 13 977	- 15 990
TRESORERIE A LA CLOTURE	- 4 248	742	- 13 977
Détail de la trésorerie de clôture :			
Valeurs mobilières (SICAV de trésorerie)	3 017	3 031	3 317
Disponibilités	9 893	7 356	1 756
Concours bancaires	- 2 112	- 2 759	- 1 724
Effets escomptés non échus, créances affacturées ou cédées en dailly	- 15 045	- 6 885	- 17 326
TRESORERIE A LA CLOTURE	- 4 248	742	- 13 977

COMPTES CONSOLIDES

Tableau de variation des capitaux propres au 31 Décembre 2010

CAPITAUX PROPRES En milliers d'euros	Part du Groupe							
	Capital	Réserves liées au capital	Titres Auto-Détenus	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux	Capitaux propres Part du Groupe	Capitaux propres part des Minoritaires	Total Capitaux Propres
Capitaux propres au 31 décembre 2007	3 187	1 667	- 378	9 827	- 5	14 298	839	15 137
Changement de méthodes comptables								
Capitaux propres au 31 décembre 2007 corrigés	3 187	1 667	- 378	9 827	- 5	14 298	839	15 137
Opérations sur capital								
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur titres auto-détenus			95	- 95		-		-
Dividendes				- 259		- 259		- 259
Autres mouvements				- 10		- 10		- 10
Résultat net de l'exercice				1 726		1 726	19	1 745
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					10	10		10
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (Résultat global)				1 726	10			
Variations de périmètre								
Capitaux propres au 31 décembre 2008	3 187	1 667	- 283	11 189	5	15 765	858	16 623
Changement de méthodes comptables								
Capitaux propres au 31 décembre 2008 corrigés	3 187	1 667	- 283	11 189	5	15 765	858	16 623
Opérations sur capital								
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur titres auto-détenus	- 167		283	- 116		- 1 294		- 1 294
Dividendes				- 1 294				
Autres mouvements								
Résultat net de l'exercice				- 559		- 559	- 157	- 716
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres								
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (Résultat global)				- 559				
Variations de périmètre								
Capitaux propres au 31 décembre 2009	3 020	1 667	0	9 220	5	13 912	701	14 613
Changement de méthodes comptables								
Capitaux propres au 31 décembre 2009 corrigés	3 020	1 667	0	9 220	5	13 912	701	14 613
Opérations sur capital								
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur titres auto-détenus	- 57			- 73		- 130		- 130
Dividendes				- 345		- 345		- 345
Résultat net de l'exercice				- 1 720		- 1 720	- 602	- 2 322
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres								
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (Résultat global)				- 1 720				
Variations de périmètre								
Capitaux propres au 31 décembre 2010	2 963	1 667	0	7 082	5	11 717	99	11 815

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

PRESENTATION

Le groupe COFIDUR est un acteur de référence sur les marchés français de la sous-traitance électronique et de la fabrication de circuits imprimés.

La holding, COFIDUR est une société anonyme de droit français cotée à Paris sur le marché Eurolist d'Euronext (Compartiment C, code ISIN FR 0000054629-CFDR)

Les comptes consolidés de l'exercice 2010 ont été arrêtés par le conseil d'administration de COFIDUR SA, le 28 avril 2011.

NOTE 1. PRINCIPES COMPTABLES

1.1 Contexte général

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers du groupe sont conformes au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) publié par l'IASB (International Accounting Standards Board).

Le référentiel IFRS comprend les normes IFRS, les normes IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) et SIC (Standing Interpretation Committee).

Les normes et interprétations retenues pour l'élaboration des comptes 2010 sont celles publiées au journal officiel de l'union européenne (JOUE) au 31 décembre 2010 et dont l'application est obligatoire à cette date. Elles peuvent être consultées sur le site internet de la Commission Européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm)

- Nouvelles normes, révisions et interprétations d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2010 :

IFRS 3 (Regroupement d'entreprises) et IAS 27 (états financiers individuels et consolidés) modifient les règles d'évaluation et de consolidation pour les acquisitions réalisées après le 1^{er} janvier 2010

Les amendements à IAS 39 (instruments financiers : éléments éligibles à la couverture), IFRS 2 (transactions intra-groupe en actions), IFRS 5 (cession partielle de titres), les améliorations des normes IFRS publiées en 2009 ainsi que les interprétations IFRIC 12 (contrats de concession de services), IFRIC 15 (vente de biens immobiliers), IFRIC 16 (couverture d'un investissement net dans une filiale étrangère), IFRIC 17 (distribution d'actifs non monétaires aux actionnaires) et IFRIC 18 (transferts d'actifs provenant des clients) n'ont pas eu d'incidence sur les comptes du groupe.

- Nouvelles normes, révisions et interprétations d'application optionnelle à compter du 1^{er} janvier 2010 ou ultérieurement :

Le groupe n'a anticipé aucun des nouveaux textes adoptés ou en cours d'adoption par l'union européenne et dont l'application sera obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2011 ou ultérieurement (Amélioration des normes IFRS de mai 2010, IFRS 9, IAS 24 révisée, IAS 32 amendée, IFRIC 14 et 19...).

1.2 Présentation des états financiers

Conformément à la norme IAS 17, les plus-values de cession bail (Note 5.2) sont enregistrées en produits constatés d'avance et étalées sur la durée des contrats. Dans les comptes de l'exercice 2010, ils sont présentés dans les passifs non courants pour la part à plus d'un an et dans les autres dettes (en passifs non courants) pour la part à moins d'un an.

Dans les comptes de l'exercice 2009 publiés en avril 2010, ils étaient présentés pour leur intégralité dans les autres dettes. En conséquence et, conformément aux normes IAS 1 et IAS 8, un reclassement de 1 057 K€ entre les passifs courants et non courants a été effectué dans les comptes 2010 pour l'exercice 2009 présenté en comparatif.

1.3 Méthodes de consolidation

Les entreprises détenues à plus de 50% sont intégrées globalement.

Les entreprises dans lesquelles COFIDUR exerce directement ou indirectement un contrôle conjoint ou une influence notable sont consolidées par mises en équivalence.

La liste des sociétés composant le périmètre est annexée en note 2.

1.4 Immobilisations incorporelles

Elles sont quasi uniquement constituées de logiciels acquis pour de faibles valeurs unitaires et amortis linéairement sur 3 ans.

Le groupe n'a pas identifié d'autres actifs répondant aux définitions et critères de comptabilisation de la norme IAS 38.

1.5 Immobilisations corporelles

Valeur brute

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », la valeur brute des immobilisations correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation.

Les subventions d'équipements sont comptabilisées en produits constatés d'avance.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour une augmentation de la productivité ou la prolongation de la durée d'utilité du bien.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement, telles que définies par la norme IAS 17 « contrats de location » sont présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements futurs ou la valeur de marché si elle est inférieure. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers. Ces immobilisations sont amorties selon le mode et les durées d'utilité décrits ci-dessous.

Amortissements

Les amortissements sont généralement calculés suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition ou de production. La durée est fondée sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations, dont les principales sont les suivantes :

Durées d'utilisation en année		
Constructions	(1)	10 - 20
Agencements et installations		10 -15
Matériels et outillages	(2)	5-15
Matériels informatiques		3- 5
Matériels de transports		3-5

(1) Les amortissements des biens immobiliers sont calculés selon la méthode linéaire sous déduction d'une valeur résiduelle estimée.

(2) Les amortissements des matériels industriels significatifs sont calculés selon des méthodes linéaires ou autres déterminées par référence à leurs durées d'utilisation estimées.

1.6 Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, passés en revue à chaque clôture. L'évolution des conditions d'utilisation ou la baisse significative des rendements attendus constituent les principaux indices de pertes de valeurs.

1.7 Actifs financiers

Titres non consolidés

En l'absence de marché actif, ces titres sont inscrits au bilan pour leur coût d'acquisition, que le groupe estime représentatif de leur juste valeur. Leur valeur d'utilité est généralement appréciée en fonction de la quote-part de situation nette détenue (éventuellement retraitée) et des perspectives de rentabilité. En cas de baisse durable de leur valeur d'utilité, une perte de valeur est constatée.

Créances exploitation

La juste valeur des créances d'exploitation est assimilée à leur valeur au bilan en raison des échéances très courtes de paiement de ces créances. A chaque arrêté, une revue est effectuée, solde par solde, afin de déterminer les provisions à constituer.

Les cessions de créances professionnelles effectuées dans le cadre de la loi Dailly ou de contrats d'affacturages sont traitées comme des opérations de financement et les créances concernées sont maintenues à l'actif du bilan.

1.8 Stocks

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est déterminé sur la base du prix moyen pondéré (PMP). Il incorpore, sur la base d'un niveau d'activité normal, les charges directes et indirectes de production.

Les coûts d'emprunts ne sont pas inclus dans le coût des stocks.

1.9 Impôts

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur les résultats », des impôts différés sont constatés sur les différences temporaires significatives entre les valeurs comptables des actifs et passifs et leurs valeurs fiscales selon la méthode du report variable. Les différences sont temporaires lorsqu'elles doivent s'inverser dans un avenir prévisible.

Hormis les indemnités de départ à la retraite, les actifs d'impôts différés ne sont constatés que si la société ou le groupe a une assurance raisonnable de les récupérer au cours des années ultérieures.

En l'absence d'une visibilité suffisante sur les bénéfices imposables futurs, les impôts différés actifs sur les déficits reportables ne sont pas constatés.

Les impôts différés sont présentés à l'actif et au passif du bilan dans les éléments non courants.

Les actifs et passifs d'impôts exigibles sont classés en éléments courants.

1.10 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les liquidités en comptes courants bancaires ainsi que les parts d'OPCVM de trésorerie qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risque significatif de pertes de valeur.

1.11 Titres d'autocontrôle

Les titres d'autocontrôle sont enregistrés à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le produit de la cession éventuelle des actions est imputé directement en augmentation de capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins values de cession n'affectent pas le résultat de l'exercice.

1.12 Provisions

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque le groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

1.13 Engagements de retraites et assimilés

Dans le cadre des régimes à prestations définies et, conformément à la norme IAS 19 « Avantages du personnel », les engagements de retraite et assimilés sont évalués selon la méthode des unités de crédits projetés.

En ce qui concerne les régimes à cotisations définies (régime générale et retraites complémentaires) le groupe n'a pas d'autre obligation que le versement des primes qui sont prises en compte dans le résultat de la période.

1.14 Emprunt obligataire convertible

La valeur de la composante dette et de la composante capitaux propres ont été déterminées lors de la première application des normes IAS 32 et 39 au 1^{er} janvier 2005. La juste valeur de la composante dette a été calculée en actualisant cette dernière au taux moyen des obligations privées. Les incidences de l'actualisation sur la période ou l'exercice sont constatées en produits et charges financiers. (Note 5.10)

1.15 Concours bancaires courants

En application de la norme IAS 32, les concours bancaires courants intègrent les financements de créances commerciales puisque le groupe estime conserver la majorité des risques et avantages attachés à ces créances. De ce fait, les effets escomptés non échus ainsi que les créances affacturées et cédées en Dailly sont reclassées en créances clients à l'actif et en crédits à court terme au passif pour le même montant.

1.16 Contribution Economique Territoriale (CET)

Introduit par la loi de Finance 2010 en remplacement de la taxe professionnelle, la CET est constituée de :

- La Contribution Foncière des entreprises (CFE) assise sur la valeur locatives des biens passibles d'une taxe foncière.
- La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des entreprises (CVAE)

Cette contribution est classée en charges opérationnelles comme la taxe professionnelle en 2009.

1.17 Autres produits et charges opérationnels

Conformément à la recommandation 2009-R-03 du CNC, ces rubriques intègrent des éléments peu nombreux, inhabituels, non récurrents et de montant unitaire particulièrement significatif. Ils sont présentés de manière distincte pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante.

NOTE 2. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

NOM/ADRESSE/ACTIVITE/N° SIREN	% DETENTION AU 31/12/10	Méthode de consolidation	% DETENTION AU 31/12/09
Société mère du Groupe – Holding			
COFIDUR SA - 14 Rue du Viaduc 94130 - NOGENT-SUR-MARNE SIREN : 682 038 385 00048	100,00%	IG	100,00%
COFIDUR EMS SA (anciennement CEL; montage de cartes et intégration) 79 Rue Saint Mélaïne - BP 60435 - 53004 - LAVAL Cedex SIREN : 348 552 415 00021	99,99%	IG	99,99%
COFIDUR ELECTRONIQUE SA détenue par COFIDUR EMS (montage de cartes)Z.I. de Périgueux-Boulazac - Rue Firmin Bouvier - 24 759 BOULAZAC Cedex SIREN : 379 703 093 00011	83,12%	IG	83,12%
TEHCI RHONE ALPES SA (circuits imprimés) Z.A. du Truisson - Le Pré Chabert - 73240 - SAINT GENIX SUR GUIERS SIREN : 390 909 547 00015	99,98%	IG	99,98%

Evolution du périmètre

Le périmètre de consolidation n'a pas connu d'évolution au cours de l'exercice 2010.

NOTE 3 SECTEURS OPERATIONNELS

Le suivi opérationnel des activités du groupe s'effectue principalement par entité juridique.

De ce fait, les quatre secteurs d'activités présentés sont les suivants :

- La société holding COFIDUR SA
- La société COFIDUR EMS : Sous-traitance électronique
- La société COFIDUR PM : Sous-traitance électronique
- La société TECHCI : Fabrication de circuits imprimés

Les états présentés reprennent les données propres de chaque secteur, compris comme une entité indépendante ; la colonne « éliminations » regroupe la suppression des opérations et comptes entre les différents secteurs.

3.1 Comptes de résultat

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2010 En milliers d'euros	Holding COFIDUR	S/Trait. COFI PM	S/Trait. COFI EMS	Circuits Imprimés TEHCI	Eliminations	Total
Chiffre d'affaires	1 950	26 621	64 161	12 321	- 6 423	98 630
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis		- 1 311	- 236	295		- 1 253
Production	1 950	25 310	63 925	12 616	- 6 423	97 377
Achats consommés		- 15 186	- 41 352	- 5 491	4 443	- 57 586
Marge brute	1 950	10 124	22 573	7 125	- 1 980	39 791
Charges externes	- 544	- 3 522	- 5 913	- 1 889	1 980	- 9 889
Impôts et taxes	- 43	- 560	- 1 123	- 300		- 2 027
Charges de personnel	- 1 239	- 7 240	- 13 110	- 4 134		- 25 722
Dotation aux amortissements	- 6	- 310	- 352	- 623		- 1 291
Dotation aux provisions	- 17	- 1 403	- 575	- 7		- 2 001
Autres produits d'exploitation	15	119	217	146		498
Autres charges d'exploitation	- 3	- 89	- 198	- 2		- 292
Résultat opérationnel courant	112	- 2 880	1 519	316	0	- 932
Autres produits opérationnels						
Autres charges opérationnelles		- 552		- 177		- 729
Résultat opérationnel	112	- 3 432	1 519	139		- 1 661
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	67	-	-		- 55	13
Coût de l'endettement financier brut	- 2	- 193	- 315	- 103	55	- 559
Coût de l'endettement financier net	65	- 193	- 315	- 103	0	- 546
Autres produits financiers		165	634	35		834
Autres charges financières	- 55	- 62	- 774	- 10		- 901
Charge d'impôt	476	- 46	- 476	- 2		- 48
Quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence						
Résultat net des activités poursuivies	598	- 3 569	589	59		- 2 322
Résultat des activités abandonnées						-
Résultat net	598	- 3 569	589	59		- 2 322
Dont part du groupe	598	- 2 966	589	59		- 1 720
Dont part des intérêts minoritaires		- 602				- 602

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2009 En milliers d'euros	Holding COFIDUR	S/Trait. COFI PM	S/Trait. COFI EMS	Circuits Imprimés TEHCI	Eliminations	Total
Chiffre d'affaires	1 950	26 592	65 435	12 215	- 5 469	100 723
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis		- 2 028	- 1 503	- 212		- 3 743
Production	1 950	24 564	63 932	12 003	- 5 469	96 980
Achats consommés	-	- 13 610	- 40 667	- 5 422	3 478	- 56 221
Marge brute	1 950	10 954	23 265	6 581	- 1 991	40 759
Charges externes	- 642	- 2 825	- 4 995	- 1 894	1 990	- 8 366
Impôts et taxes	- 80	- 662	- 1 290	- 316	1	- 2 347
Charges de personnel	- 1 246	- 8 101	- 13 493	- 4 334		- 27 174
Dotation aux amortissements	- 58	- 350	- 381	- 622		- 1 411
Dotation aux provisions	23	- 170	- 1 956	93		- 2 011
Autres produits d'exploitation	20	20	87	46		173
Autres charges d'exploitation	- 9	- 36	- 17	-		- 62
Résultat opérationnel courant	- 43	- 1 170	1 221	- 446	0	- 438
Autres produits opérationnels						-
Autres charges opérationnelles						-
Résultat opérationnel	- 43	- 1 170	1 221	- 446		- 438
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	88		1	1	- 59	31
Coût de l'endettement financier brut	- 3	- 205	- 381	- 91	59	- 621
Coût de l'endettement financier net	85	- 205	- 380	- 90	0	- 590
Autres produits financiers	27	281	624	66		998
Autres charges financières	- 55	- 81	- 633	- 15		- 784
Charge d'impôt	135	249	- 231	- 54		99
Quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence						-
Résultat net des activités poursuivies	148	- 926	601	- 539		- 716
Résultat des activités abandonnées						-
Résultat net	148	- 926	601	- 539		- 716
Dont part du groupe	148	- 770	601	- 539		- 559
Dont part des intérêts minoritaires		- 157				- 157

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2008 En milliers d'euros	Holding COFIDUR	S/Trait. COFI PM	S/Trait. COFI EMS	Circuits Imprimés TEHCI	Eliminations	Total
Chiffre d'affaires	2 300	36 627	80 341	14 836	- 7 375	126 728
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis	-	- 35	847	171		983
Production	2 300	36 592	81 188	15 007	- 7 375	127 711
Achats consommés	-	- 21 429	- 55 574	- 6 831	4 918	- 78 916
Marge brute	2 300	15 163	25 614	8 176	- 2 457	48 795
Charges externes	- 452	- 4 542	- 7 085	- 2 152	2 450	- 11 780
Impôts et taxes	- 68	- 817	- 1 326	- 417	7	- 2 622
Charges de personnel	- 1 469	- 8 129	- 14 505	- 4 426		- 28 529
Dotation aux amortissements	- 63	- 354	- 614	- 613		- 1 644
Dotation aux provisions	- 20	- 524	- 338	- 75		- 956
Autres produits d'exploitation	-	159	191	151		501
Autres charges d'exploitation	- 8	- 173	- 239	- 111		- 531
Résultat opérationnel courant	220	784	1 697	534	0	3 235
Autres produits opérationnels	-	-	254	-		254
Autres charges opérationnelles	-	-	-	-		-
Résultat opérationnel	220	784	1 951	534	0	3 489
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	175	-	-	4	- 56	123
Coût de l'endettement financier brut	- 6	- 595	- 1 018	- 192	56	- 1 756
Coût de l'endettement financier net	169	- 595	- 1 018	- 189	0	- 1 633
Autres produits financiers	3	98	642	4		747
Autres charges financières	- 53	- 141	- 550	- 111		- 855
Charge d'impôt	505	- 34	- 405	- 14		53
Quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence	-	-	- 74	-		- 74
Résultat net des activités poursuivies	844	112	546	224		1 726
Résultat des activités abandonnées	-	-	19	-		19
Résultat net	844	112	565	224		1 745
Dont part du groupe	844	93	565	224		1 726
Dont part des intérêts minoritaires	-	19	-	-		19

3.2 Etats de situation financière (Bilans)

ACTIF AU 31 DECEMBRE 2010 En milliers d'euros	Holding COFIDUR	S/Trait. COFI PM	S/Trait. COFI EMS	Circuits Imprimés TEHCI	Eliminations	Total
Ecarts d'acquisition nets		8	25	4		36
Immobilisations incorporelles nettes						
Immobilisations corporelles nettes	11	2 426	4 954	3 039		10 431
Titres mis en équivalence						
Actifs financiers non courants	23	18	18	2		61
Autres actifs non courants						
Actifs d'impôts différés	51	224	264	134		673
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	86	2 676	5 261	3 179		11 201
Stocks nets		6 845	12 859	1 627		21 331
Créances clients et autres créances nettes	2 464	8 361	18 771	2 897	- 3 417	29 075
Actifs financiers de transaction						
Actifs financiers dérivés						
Impôts courants		328				328
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 260	287	4 798	176		8 521
Actifs détenus en vue d'être cédés						
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	5 724	15 821	36 428	4 700	- 3 417	59 255
TOTAL DE L'ACTIF					- 3 417	70 456

PASSIF AU 31 DECEMBRE 2010 En milliers d'euros	Holding COFIDUR	S/Trait. COFI PM	S/Trait. COFI EMS	Circuits Imprimés TEHCI	Eliminations	Total
Capital social						2 963
Primes d'émission						1 667
Réserves consolidées						9 508
Résultat net						- 2 323
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES						11 815
<i>Dont Part du groupe</i>						<i>11 717</i>
<i>Dont Intérêts minoritaires</i>						<i>98</i>
Emprunt Obligataire Convertible	1 436					1 436
Dettes financières à long et moyen terme		1 978	4 140	1 659		7 777
Autres passifs financiers						
Avantage du personnel	154	834	855	363		2 206
Provisions – non courant						
Passifs d'impôts différés						
Produits constatés d'avance à long et moyen terme		939	3 031	570		4 540
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	1 590	3 751	8 026	2 592		15 959
Part moins d'1 an des dettes financières à L et M T		451	440	367		1 258
Concours bancaires		4 555	7 864	350		12 769
Dettes fournisseurs et autres dettes	405	9 674	18 949	2 350	- 3 417	27 961
Provisions courantes		139	524	31		694
Passifs financiers dérivés						
Impôts courants						
Autres passifs courants						
Passifs détenus en vue d'être cédés						
TOTAL DES PASSIFS COURANTS	405	14 819	27 777	3 098	- 3 417	42 682
TOTAL DU PASSIF					- 3 417	70 456

ACTIF AU 31 DECEMBRE 2009 En milliers d'euros	Holding COFIDUR	S/Trait. COFI PM	S/Trait. COFI EMS	Circuits Imprimés TECHCI	Eliminations	Total
Ecart d'acquisition nets						
Immobilisations incorporelles nettes		21	31	14		67
Immobilisations corporelles nettes	10	2 682	614	2 610		5 916
Titres mis en équivalence						
Actifs financiers non courants	23	12	233	1		269
Autres actifs non courants						
Actifs d'impôts différés	46	273	269	66		654
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	79	2 988	1 147	2 691		6 905
Stocks nets		9 437	9 825	1 330		20 592
Créances clients et autres créances nettes	2 285	8 941	9 871	2 281	- 3 040	20 338
Actifs financiers de transaction						
Actifs financiers dérivés						
Impôts courants		340				340
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 281	14	6 850	243		10 388
Actifs détenus en vue d'être cédés						
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	5 566	18 732	26 546	3 854	- 3 040	51 658
TOTAL DE L'ACTIF					- 3 040	58 563

PASSIF AU 31 DECEMBRE 2009 En milliers d'euros	Holding COFIDUR	S/Trait. COFI PM	S/Trait. COFI EMS	Circuits Imprimés TECHCI	Eliminations	Total
Capital social						3 020
Primes d'émission						1 667
Réserves consolidées						10 642
Résultat net						- 716
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES						14 613
<i>Dont Part du groupe</i>						<i>13 912</i>
<i>Dont Intérêts minoritaires</i>						<i>701</i>
Emprunt Obligataire Convertible	1 379					1 379
Dettes financières à long et moyen terme		3 072	72	762		3 906
Autres passifs financiers						
Avantage du personnel	137	858	897	368		2 260
Provisions – non courant						
Passifs d'impôts différés						
Produits constatés d'avance à long et moyen terme		1 057				1 057
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	1 516	4 987	969	1 130		8 602
Part moins d'1 an des dettes financières à L et M T		666	213	479		1 358
Concours bancaires		4 055	5 168	423		9 646
Dettes fournisseurs et autres dettes	438	8 395	15 293	2 361	- 3 040	23 447
Provisions courantes		120	745	32		897
Passifs financiers dérivés						
Impôts courants						
Autres passifs courants						
Passifs détenus en vue d'être cédés						
TOTAL DES PASSIFS COURANTS	438	13 236	21 419	3 295	- 3 040	35 348
TOTAL DU PASSIF					- 3 040	58 563

ACTIF AU 31 DECEMBRE 2008 En milliers d'euros	Holding COFIDUR	S/Trait. COFI PM	S/Trait. COFI EMS	Circuits Imprimés TEHCI	Eliminations	Total
Ecarts d'acquisition nets		30	71	29		131
Immobilisations incorporelles nettes		1 737	930	2 852		5 585
Immobilisations corporelles nettes	66					
Titres mis en équivalence		17	128	1		146
Actifs financiers non courants		341	357	119		871
Autres actifs non courants	54					
Actifs d'impôts différés						
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	120	2 125	1 487	3 001		6 733
Stocks nets		12 868	14 039	1 654		28 561
Créances clients et autres créances nettes	2 951	12 182	21 548	5 678	- 5 523	36 836
Actifs financiers de transaction						
Actifs financiers dérivés						
Impôts courants		82				82
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 713	707	372	283		5 074
Actifs détenus en vue d'être cédés						
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	6 664	25 839	35 958	7 614	- 5 523	70 553
TOTAL DE L'ACTIF					- 5 523	77 286

PASSIF AU 31 DECEMBRE 2008 En milliers d'euros	Holding COFIDUR	S/Trait. COFI PM	S/Trait. COFI EMS	Circuits Imprimés TEHCI	Eliminations	Total
Capital social						3 187
Primes d'émission						1 667
Réserves consolidées						10 024
Résultat net						1 745
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES						16 623
<i>Dont Part du groupe</i>						<i>15 766</i>
<i>Dont Intérêts minoritaires</i>						<i>857</i>
Emprunt Obligataire Convertible	1 351					1 351
Dettes financières à long et moyen terme		586	262	949		1 797
Autres passifs financiers						
Avantage du personnel	160	1 049	1 150	483		2 841
Provisions – non courant						
Passifs d'impôts différés						
Produits constatés d'avance à long et moyen terme						
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	1 511	1 635	1 412	1 432		5 989
Part moins d'1 an des dettes financières à L et M T	53	384	353	407		1 197
Concours bancaires		7 667	8 111	3 273		19 051
Dettes fournisseurs et autres dettes	384	13 656	22 646	2 823	- 5 523	33 987
Provisions courantes		193	213	32		439
Passifs financiers dérivés						
Impôts courants						
Autres passifs courants						
Passifs détenus en vue d'être cédés						
TOTAL DES PASSIFS COURANTS	437	21 900	31 324	6 536	- 5 523	54 674
TOTAL DU PASSIF					- 5 523	77 286

3.3 Tableaux des flux de trésorerie

<i>Variation des flux de trésorerie au 31/12/2010 (en milliers d'euros)</i>	Holding COFIDUR	S/Trait. COFI PM	S /Trait. COFIEMS	Circuits Imprimés TECHCI	Total
OPERATIONS D'EXPLOITATION					
RESULTAT NET CONSOLIDE (y compris intérêts minoritaires)	598	- 3 569	589	59	- 2 323
Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence nette des dividendes reçus					
Dotations nettes aux amortissements et provisions (hors actifs circulant)	23	476	683	631	1 813
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur					
Charges et produits calculés liés aux stocks options et assimilés					
Autres produits et charges calculés	55	- 154	- 754	- 29	- 882
Plus et moins values de cession		- 116	- 21	- 71	- 209
Profits et pertes de dilution					
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	677	- 3 363	496	590	- 1 601
Coût de l'endettement financier net	2	193	312	103	611
Charges d'impôt (y compris impôts différés)	- 476	46	476	2	48
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT avant coût de l'endettement financier net et impôt	203	- 3 124	1 283	695	- 942
Impôts sociaux	470	3	- 470		3
Augmentation des clients et autres débiteurs	- 179	- 1 419	- 8 682	- 611	- 10 891
Augmentation des stocks		2 585	- 3 041	- 297	- 754
Diminution des fournisseurs et autres créditeurs	- 33	1 276	3 309	- 54	4 497
Autres mouvements		- 2	- 4		- 6
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT lié à l'activité	258	2 443	- 8 889	- 962	- 7 150
Flux net de trésorerie généré par l'activité	461	- 681	- 7 605	- 267	- 8 092
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT					
Décassement / acquisition immobilisations incorporelles			- 25	- 1	- 26
Décassement / acquisition immobilisations corporelles	- 7	- 41	- 1 322	- 389	- 1 759
Encaissement / cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		2 000	4 716	1 600	8 316
Subventions d'investissements encaissés					
Décassement / acquisition immobilisations financières		- 5		- 5	- 10
Encaissement / cession immobilisations financières				3	3
Incidence des variations de périmètre					
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 7	1 954	3 369	1 208	6 524
OPERATIONS DE FINANCEMENT					
Augmentation de capital ou apports					
Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options					
Rachat et reventes d'actions propres	- 130				- 130
Dividendes versés aux actionnaires de la mère	- 345				- 345
Dividendes versés aux minoritaires					
Variation des autres fonds propres				- 17	- 17
Encaissements provenant d'emprunts	2				2
Remboursement d'emprunts et intérêts financiers nets versés (y compris contrats de location financement)	- 2	- 1 501	- 511	- 918	- 2 932
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	- 475	- 1 501	- 511	- 935	- 3 422
VARIATION DE TRESORERIE	- 21	- 228	- 4 747	6	- 4 990
TRESORERIE A L'OUVERTURE	3 281	- 4 040	1 682	- 180	742
Reclassement de trésorerie					
TRESORERIE A LA CLOTURE	3 260	- 4 268	- 3 065	- 175	- 4 248
Détail de la trésorerie de clôture :					
Valeurs mobilières (SICAV de trésorerie)	3 017				3 017
Disponibilités	243	693	8 781	176	9 893
Concours bancaires		- 370	- 1 740	- 2	- 2 112
Effets escomptés non échus, créances affacturées ou cédées en daily		- 4 591	- 10 105	- 349	- 15 045
TRESORERIE A LA CLOTURE	3 260	- 4 268	- 3 065	- 175	- 4 248

<i>Variation des flux de trésorerie au 31/12/2009 (en milliers d'euros)</i>	Holding COFIDUR	S/Trait. COFI PM	S/Trait. COFI EMS	Circuits Imprimés TECHCI	Total
OPERATIONS D'EXPLOITATION					
RESULTAT NET CONSOLIDE (y compris intérêts minoritaires)	148	- 926	601	- 539	- 716
Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence nette des dividendes reçus					
Dotations nettes aux amortissements et provisions (hors actifs circulant)	36	278	741	526	1 581
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur					
Charges et produits calculés liés aux stocks options et assimilés					
Autres produits et charges calculés	81	- 191	- 110	- 18	- 238
Plus et moins values de cession		4			4
Profits et pertes de dilution					
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	265	- 834	1 232	- 31	632
Coût de l'endettement financier net	- 85	205	381	91	592
Charges d'impôt (y compris impôts différés)	- 135	- 249	231	54	- 99
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT avant coût de l'endettement financier net et impôt	46	- 879	1 844	114	1 125
Impôts sociaux	143	317	- 143		317
Augmentation des clients et autres débiteurs	771	2 830	10 032	3 635	17 268
Augmentation des stocks		3 428	4 209	324	7 961
Diminution des fournisseurs et autres créditeurs	- 50	- 3 227	- 5 684	- 522	- 9 483
Autres mouvements					
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT lié à l'activité	864	3 348	8 415	3 436	16 063
Flux net de trésorerie généré par l'activité	910	2 469	10 259	3 550	17 187
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT					
Décassement / acquisition immobilisations incorporelles		- 6		- 1	- 7
Décassement / acquisition immobilisations corporelles	- 3	- 87	- 24	- 312	- 426
Encaissement / cession d'immobilisations corporelles et incorporelles					
Subventions d'investissements encaissés					
Décassement / acquisition immobilisations financières	- 23	- 2	- 105		- 130
Encaissement / cession immobilisations financières		6			6
Incidence des variations de périmètre					
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 26	- 89	- 129	- 313	- 557
OPERATIONS DE FINANCEMENT					
Augmentation de capital ou apports					
Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options					
Rachat et reventes d'actions propres					
Dividendes versés aux actionnaires de la mère	- 1 294				- 1 294
Dividendes versés aux minoritaires					
Variation des autres fonds propres		- 45		- 39	- 83
Encaissements provenant d'emprunts		1 220		183	1 403
Remboursement d'emprunts et intérêts financiers nets versés (y compris contrats de location financement)	- 21	- 635	- 710	- 571	- 1 937
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	- 1 315	540	- 710	- 427	- 1 912
VARIATION DE TRESORERIE	- 431	2 920	9 420	2 810	14 719
TRESORERIE A L'OUVERTURE	3 713	- 6 961	- 7 738	- 2 991	- 13 977
Reclassement de trésorerie					
TRESORERIE A LA CLOTURE	3 281	- 4 040	1 682	- 180	742
Détail de la trésorerie de clôture :					
Valeurs mobilières (SICAV de trésorerie)	3 031				3 031
Disponibilités	250	14	6 850	242	7 356
Concours bancaires		- 777	- 1 981	- 1	- 2 759
Effets escomptés non échus, créances affacturées ou cédées en daily		- 3 277	- 3 187	- 421	- 6 885
TRESORERIE A LA CLOTURE	3 281	- 4 040	1 682	- 180	742

<i>Variation des flux de trésorerie au 31/12/2008 (en milliers d'euros)</i>	Holding COFIDUR	S/Trait. COFI PM	S/Trait. COFI EMS	Circuits Imprimés TEHCI	Total
OPERATIONS D'EXPLOITATION					
RESULTAT NET CONSOLIDE (y compris intérêts minoritaires)	844	112	565	224	1 745
Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence nette des dividendes reçus			74		74
Dotations nettes aux amortissements et provisions (hors actifs circulant)	83	773	798	647	2 300
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur					
Charges et produits calculés liés aux stocks options et assimilés					
Autres produits et charges calculés	55	- 475	- 118	- 93	- 631
Plus et moins values de cession		22	- 250	- 5	- 233
Profits et pertes de dilution					
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	982	432	1 069	773	3 255
Coût de l'endettement financier net	- 169	595	1 018	189	1 633
Charges d'impôt (y compris impôts différés)	- 505	33	405	14	- 53
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT avant coût de l'endettement financier net et impôt	308	1 060	2 492	976	4 835
Impôts sociaux	499	- 32	- 499		- 32
Augmentation des clients et autres débiteurs	97	4 378	- 5 388	- 74	- 989
Augmentation des stocks		- 108	2 472	- 228	2 136
Diminution des fournisseurs et autres créditeurs	1	381	- 1 389	120	- 886
Autres mouvements	- 11	- 26	23	130	116
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT lié à l'activité	586	4 593	- 4 781	- 52	345
Flux net de trésorerie généré par l'activité	893	5 653	- 2 289	924	5 180
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT					
Décasement / acquisition immobilisations incorporelles		- 30	- 80	- 11	- 121
Décasement / acquisition immobilisations corporelles	- 11	- 811	- 156	- 1 200	- 2 178
Encaissement / cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		91	687	116	893
Subventions d'investissements encaissés					
Décasement / acquisition immobilisations financières					
Encaissement / cession immobilisations financières					
Incidence des variations de périmètre					
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 11	- 750	451	- 1 095	- 1 406
OPERATIONS DE FINANCEMENT					
Augmentation de capital ou apports					
Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options					
Rachat et reventes d'actions propres					
Dividendes versés aux actionnaires de la mère	- 259				- 259
Dividendes versés aux minoritaires					
Variation des autres fonds propres					
Encaissements provenant d'emprunts	3	503		828	1 333
Remboursement d'emprunts et intérêts financiers nets versés (y compris contrats de location financement)	108	- 886	- 1 435	- 623	- 2 836
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	- 148	- 383	- 1 435	205	- 1 762
VARIATION DE TRESORERIE	734	4 520	- 3 272	32	2 012
TRESORERIE A L'OUVERTURE	2 979	- 11 480	- 4 466	- 3 023	- 15 990
Reclassement de trésorerie					
TRESORERIE A LA CLOTURE	3 713	- 6 960	- 7 738	- 2 991	- 13 977
Détail de la trésorerie de clôture :					
Valeurs mobilières (SICAV de trésorerie)	3 317				3 317
Disponibilités	395	707	372	282	1 756
Concours bancaires		- 905	- 818	- 2	- 1 724
Effets escomptés non échus, créances affacturées ou cédées en daily		- 6 762	- 7 292	- 3 271	- 17 326
TRESORERIE A LA CLOTURE	3 713	- 6 960	- 7 738	- 2 991	- 13 977

3.4 Zones géographiques

Le groupe réalise l'essentiel de ses activités pour des donneurs d'ordres français.
A titre d'information, le chiffre d'affaires par zones géographiques est le suivant :

En milliers d'euros	France	UE	USA	Autres	Total
31/12/2010	94 140	3 014	0	1 476	98 630
31/12/2009	97 307	2 193	11	1 212	100 723
31/12/2008	124 700	883	15	1 130	126 728

3.5 Informations relatives aux principaux clients

Le détail du Chiffre d'affaires réalisé par clients lorsqu'il excède 10% du produit des activités ordinaires consolidé est le suivant :

En milliers d'euros	Chiffre d'affaires	Secteurs d'activités
Client 1	30 108	COFIDUR EMS -PM et TECHCI
Client 2	10 744	COFIDUR EMS
Client 3	10 503	COFIDUR EMS

NOTE 4 COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2010

4.1 Chiffres d'affaires et résultats par secteurs d'activités

	Chiffre d'Affaires	Chiffre d'Affaires	Résultat Opérationnel courant	Résultat Opérationnel Courant	Résultat Opérationnel	Résultat Opérationnel	Résultat Net	Résultat Net
	12/2010 IFRS	12/2009 IFRS	12/2010 IFRS	12/2009 IFRS	12/2010 IFRS	12/2009 IFRS	12/2010 IFRS	12/2009 IFRS
Sous Trait. COFI PM	26 621	26 592	- 2 880	- 1 170	- 3 432	- 1 170	- 3 569	- 926
Sous Trait. COFI EMS	64 161	65 436	1 519	1 221	1 519	1 221	589	601
Circuits Imprimés	12 321	12 215	316	- 446	139	- 446	59	- 539
Holding	1 950	1 950	112	- 43	112	- 43	598	148
Elimination	- 6 423	- 5 470	-	-	-	-	-	-
Groupe	98 630	100 723	- 932	- 438	- 1 661	- 438	- 2 322	- 716

4.2 Achats consommés

	12/2010 IFRS	12/2009 IFRS	12/2008 IFRS
Achats de matières premières	- 57 294	- 50 386	- 71 645
Variation de stocks matières	3 505	- 2 654	- 2 992
Sous traitance achats	- 3796	- 3 181	- 4 279
Total	- 57 586	- 56 221	- 78 916

4.3 Charges externes

	12/2010 IFRS	12/2009 IFRS	12/2008 IFRS
Achats de consommables	- 1 711	- 1 649	- 1 826
Locations	- 1 152	- 1 100	- 865
Entretien et réparations	- 1 340	- 1 341	- 1 413
Sous-traitance	- 461	- 497	- 562
Assurances	- 503	- 587	- 612
Autres services extérieurs	- 22	- 29	- 38
Intérim	- 2 168	- 663	- 3 747
Honoraires	- 672	- 578	- 500
Publicité	- 92	- 85	- 83
Transports	- 1 103	- 1 122	- 1 353
Missions réceptions	- 311	- 317	- 392
Frais de télécommunication	- 181	- 187	- 205
Frais bancaires	- 141	- 156	- 123
Autres frais divers	- 31	- 56	- 61
Total	- 9 889	- 8 366	- 11 780

4.4 Impôts et taxes

	12/2010 IFRS	12/2009 IFRS	12/2008 IFRS
CET-Taxe Professionnelle	- 781	- 1 051	- 1 266
Taxe Foncière	- 349	- 341	- 298
Formation Professionnelle	- 220	- 298	- 303
Taxe Apprentissage	- 134	- 147	- 156
Organic	- 180	- 185	- 215
Autres Taxes	- 363	- 325	- 384
Total	- 2 027	- 2 347	- 2 622

4.5 Charges de personnel

	12/2010 IFRS	12/2009 IFRS	12/2008 IFRS
Salaires et traitements	- 18 332	- 19 534	- 20 344
Charges sociales	- 7 264	- 7 640	- 8 023
Participation des salariés	-126	-	- 162
Total	- 25 722	- 27 174	- 28 529

4.6 Dotation aux amortissements

	12/2010 IFRS	12/2009 IFRS	12/2008 IFRS
Immobilisations incorporelles	- 59	- 71	- 75
Immobilisations corporelles	- 758	- 925	- 1 150
Immobilisations en crédits bail	- 474	- 414	- 419
Total	- 1 291	- 1 411	- 1 644

4.7 Dotation aux provisions

	12/2010 IFRS	12/2009 IFRS	12/2008 IFRS
Actif circulant stocks	- 1 505	- 1 723	- 300
Actif circulant clients	- 99	- 117	-
Risques et charges (NOTE 5.17)	- 510	- 652	- 406
Indemnités de départs en retraite	-317	- 238	- 300
Reprises de provisions non utilisées	430	719	50
Total	- 2 001	- 2 011	- 956

4.8 Autres produits d'exploitation

	12/2010 IFRS	12/2009 IFRS	12/2008 IFRS
Produits divers de gestion courante	56	98	51
Cessions d'immobilisations	215	-	394
Etalement des plus-values de cession bail (Note 5.13)	189	-	-
Pénalités sur marchés	-	1	34
Subvention exploitation	-	32	-
Reprise subvention équipement	22	22	22
Autres produits exceptionnels	16	20	-
Total	498	173	501

4.9 Autres charges d'exploitation

	12/2010 IFRS	12/2009 IFRS	12/2008 IFRS
Cessions d'immobilisations	-196	- 4	- 434
Pénalités sur marchés	-61	- 5	- 72
Autres charges	-35	- 53	- 25
Total	-292	- 62	- 531

4.10 Autres produits opérationnels

	12/2010 IFRS	12/2009 IFRS	12/2008 IFRS
Cession de locaux industriels	-	-	254
Total	-	-	254

4.11 Autres charges opérationnelles

	12/2010 IFRS	12/2009 IFRS	12/2008 IFRS
Coûts de restructuration TECHCI	177	-	-
Coûts de restructuration COFIDUR PM	552	-	-
Total	729	-	-

Des mesures de réduction de coûts ont été prises et des plans de licenciement portant sur un effectif de 8 personnes pour TECHCI et 23 pour COFIDUR PM ont été engagés au cours du premier semestre. Les coûts correspondants ont été intégralement constatés sur cette période.

4.12 Coût de l'endettement financier brut

	12/2010 IFRS	12/2009 IFRS	12/2008 IFRS
Intérêts sur emprunts	- 71	- 117	- 92
Intérêts sur crédits baux	- 136	- 37	- 43
Intérêts sur BFR	- 352	- 467	- 1 621
Total	- 559	- 621	- 1 756

4.13 Autres produits financiers

	12/2010 IFRS	12/2009 IFRS	12/2008 IFRS
Rachats d'obligations convertibles	-	27	3
Gains de change	834	968	744
Autres produits financiers	-	3	-
Total	834	998	747

4.14 Autres charges financières

	12/2010 IFRS	12/2009 IFRS	12/2008 IFRS
Actualisation Emprunt Obligataire Convertible	-55	- 55	- 53
Pertes de change	- 846	- 729	- 802
Autres charges financières	-	-	-
Total	- 901	- 784	- 855

4.15 Charges d'impôts

	12/2010 IFRS	12/2009 IFRS	12/2008 IFRS
Impôts sociaux	-	317	- 32
Impôts différés	- 48	- 218	85
Impôts consolidés	- 48	99	53

Taux effectif d'imposition	COFIDUR	COFIDUR	COFIDUR	TECHCI	Total
	SA	EMS	PM		
Résultats nets consolidés	598	589	- 3 569	59	- 2 323
Retraitements de consolidation	67	854	- 416	777	1 282
Résultats sociaux	665	1 443	- 3 985	836	- 1 041
Charges (+) ou Produits (-) d'impôts sociaux constatées par les sociétés intégrées	- 470	470	0	0	0
Charges (+) ou Produits (-) d'Impôts sociaux constatées par les sociétés non intégrées	0	0	0	0	0
Résultats non taxés ou taxés au taux réduit	0	0	0	0	0
Déficits reportés en arrière	0	0	0	0	0
Retraitements fiscaux	- 445	- 33	113	- 742	- 1 107
Résultats taxables au taux courant	220	1 410	- 3 872	94	- 2 148
Taux courant d'impôt en France	33,33 %	33,33%	33,33 %	33,33%	N/A
Impôt théorique au taux courant français	73	470	0	31	574
Utilisation des pertes fiscales des exercices antérieurs	-73	- 470	0	-31	- 574
Impôt au taux courant	0	0	0	0	0
Crédits d'impôts	0	0	0	0	0
Impôt au taux réduit	0	0	0	0	0
Charge d'impôt exigible	0	0	0	0	0
Résultats nets sociaux avant impôt	195	1 913	- 3 985	836	- 1 041
Charges (+) ou Produits (-) d'impôts constatés	- 470	470	0	0	0
Taux facial d'impôt ramené au résultat avant impôt	0,00 %	24,57 %	0,00. %	0,00%	N/A
Déficits reportables en avant des sociétés du groupe intégré (1)	21 339	0	0	0	21 339
Déficits reportables antérieurs à l'intégration	0	0	0	168	168
Déficits reportables en avant des sociétés non intégrées	0	0	4 412	0	4 412
Déficits reportables en arrière des autres sociétés	0	0	0	0	0
Cumul des déficits reportables					25 919

(1) La société mère COFIDUR SA ainsi que les filiales COFIDUR EMS et TECHCI ont opté pour le régime de l'intégration fiscale. Les déficits reportables du groupe s'élèvent à 25.9 M€. En l'absence d'une visibilité suffisante sur les bénéfices imposables futurs, les impôts différés actifs sur les déficits reportables ne sont pas activés.

NOTE 5. BILAN AU 31 DECEMBRE 2010

5.1 Immobilisations incorporelles nettes

	31/12/2009 IFRS	Augmentation	Diminution	Périmètre	31/12/2010 IFRS
Logiciels	994	26			1 020
Autres	80				80
Valeurs brutes	1 074	26			1 100
Amortissements	1 008	56			1 064
Valeurs nettes	67				36

5.2 Immobilisations corporelles nettes

	31/12/2009 IFRS		Augmentation	Diminution	Périmètre	31/12/2010 IFRS
Terrain	30					30
Terrain en C.B.	551	(1)	620	-		1 171
Construction	1 025	(3)	1 132	(2) 1 989		168
Construction en cours	0		-	-		0
Construction en C.B.	1 471	(1)	5 573	-		7 044
Matériel Industriel	15 172		497	378		15 291
Matériel Industriel en cours	106		-	106		0
Matériel Industriel en C.B.	1 533		-	-		1 533
Installation Agencement	2 205		68	(2) 532		1 741
Matériel de Transport	52		2	10		44
Matériel de Bureau	1 052		26	99		979
Matériel de Bureau en C.B.	0		-	-		0
Mobilier	308		2	-		310
Avances et acomptes	5		222	-		227
Valeurs brutes	23 510		8 142	3 114		28 538
Amortissements	17 595		1 235	(2) 723		18 107
Valeurs nettes	5 916					10 431

- Au cours du premier trimestre, la société TECHCI a refinancé les bâtiments industriels exploités à Saint Genix (73) dans le cadre d'une opération de « Lease Back » pour un montant de 1 600 K€(1). Conformément à la norme IAS 17, les constructions et agencements cédés ont été sortis des actifs détenus en propres pour leurs valeurs nettes comptables (2) et inscrits dans les immobilisations en crédit-bail pour leurs prix de cession (1). La plus-value réalisée (712 K€) a été enregistrée en produits constatés d'avance (NOTE 5.13) pour être étalée sur la durée du contrat de crédit-bail (10 ans).

- Fin décembre 2010, la société COFIDUR EMS a également refinancé ses bâtiments industriels de Laval (53) pour un montant de 4 500 K€(1), les constructions ont été préalablement acquis au prix initialement convenu avec le bailleur de 1 132 K€(3) et (2). La plus-value réalisée (3 368 K€) a été enregistrée en produits constatés d'avance (NOTE 5.13) et étalée sur la durée du contrat de crédit-bail (10 ans).

Information sur les Crédits Baux

Nature du bien	Valeur d'origine	Valeur nette Comptable	Emprunts restant à la Clôture			Total	Valeur de Rachat
			- 1 an	+ 1 an – 5 ans	+ 5 ans		
Matériel Industriel	1 533 296	337 139	197 456	59 307	-	256 763	15 333
Bâtiment Industriel	8 123 409	6 831 465	667 117	2 991 410	4 273 111	7 931 638	3

5.3 Actifs financiers non courants

	12/2010 IFRS	12/2009 IFRS	12/2008 IFRS
COFIDUR CITEL	-	215	110
Dépôts et cautionnements	61	54	36
Total	61	269	146

Au cours du premier semestre, la société COFIDUR EMS a dénoué son partenariat avec le groupe CITEL en cédant sa participation dans COFIDUR CITEL. Le résultat de cession est une plus value de 10K€.

5.4 Actifs d'impôts différés

Les impôts différés calculés au taux de 33.33 % sont compensés par entités fiscales.

	12/2010 ACTIF IFRS	12/2010 PASSIF IFRS	12/2009 ACTIF IFRS	12/2009 PASSIF IFRS
Indemnités de départ à la retraite	735		753	-
Amortissements dérogatoires	-10		- 17	-
Autres décalages temporaires	- 52		- 82	-
Total net	673		654	-

5.5 Stocks nets

	12/2010 Valeurs brutes IFRS	12/2010 Provisions IFRS	12/2010 Valeurs nettes IFRS	12/2009 Valeurs nettes IFRS	12/2008 Valeurs nettes IFRS
Matières premières	17 151	3 142	14 009	11 881	16 130
En cours	6 686	-	6 686	7 521	10 986
Produits finis	793	157	637	1 190	1 445
Total	24 631	3 299	21 331	20 592	28 561

5.6 Créances clients et autres créances nettes

	12/2010 Valeurs brutes IFRS	12/2010 Valeurs nettes IFRS	12/2009 Valeurs nettes FRS	12/2008 Valeurs nettes IFRS
Créances clients	10 968	10 768	8 116	16 442
Effets escomptés non échus	-	-	535	812
Créances cédées en Dailly	2 772	2 772	929	3 728
Créances affacturées	12 272	12 272	5 421	12 786
Dépôts de garantie sur affacturage	1 862	1 862	2 260	1 303
Créances sur cessions d'immobilisations	-	-	2 000	-
Créances diverses	1 195	1 195	841	1 481
Avances sur commandes	21	21	23	16
Charges constatées d'avance	185	185	212	268
Total	29 275	29 075	20 338	36 836

5.7 Impôts courants

	12/2010 IFRS	12/2009	12/2008 IFRS
Créances sur déficits reportés en arrière	328	340	-
Impôts sociaux	-	-	82
Total	328	340	82

5.8 Trésorerie et équivalents de trésorerie

	12/2010 IFRS	12/2009	12/2008 IFRS
Disponibilités	5 505	7 357	1 757
Valeurs mobilières de placement (1)	3 016	3 031	3 317
Total	8 521	10 388	5 074

(1) Les valeurs mobilières de placement sont uniquement constituées de SICAV de trésorerie ; Instruments financiers de niveau 2 (Evaluation basée sur des données observables sur le marché) au sens de la norme IFRS 7. Elles sont valorisées à leur valeur de marché au 31 décembre 2010. A cette date, les comptes du groupe n'intégraient pas d'autre instrument financier (actif ou passif) valorisé à la juste valeur.

5.9 Capitaux propres

5.9.1 Capital social

En application de l'article L.225-209 du code de commerce, l'assemblée générale extraordinaire du 24 juin 2010 a décidé la mise en œuvre d'un programme de rachats d'actions et délégué ses pouvoirs au conseil d'administration en vue de procéder à leur annulation.

Au cours du mois de novembre 2010, la société a acquis 162 615 actions d'autocontrôle.

Par décision du conseil d'administration du 23 décembre 2010, le capital social a été réduit de 56 915.25 euros pour être ramené de 3 019 593.50 euros à 2 962 678.25 euros divisé en 8 464 795 actions de 0.35 euro de nominal.

5.9.2 Capital potentiel : Emprunt obligataire convertible (NOTE 5.10)

5.10 Emprunt obligataire convertible

Caractéristiques générales de l'emprunt après modification du contrat d'émission approuvé par l'assemblée générale des obligataires du 30/07/2004	En nombre de titres	En Milliers €
Emission initiale, prime de remboursement incluse du 4 juin 1998	687 500	28 116
Obligations convertibles rachetées au cours des exercices 2002 à 2008	- 384 998	- 15 732
Obligations converties au cours des exercices 2003 et 2004	- 233 118	- 9 528
Annulation de la prime de remboursement sur les OC restantes après le 1/10/04		- 300
Incidence de l'actualisation de l'emprunt inscrite en capitaux propres au 01/01/05 (IAS 39)		- 1 500
Incidence de l'actualisation de la dette au titre des exercices 2005 à 2008		280
Intérêts dus au titre des exercices 2004 à 2008 versables « in fine »		15
Emprunt obligataire convertible au 31/12/2008 à sa valeur de remboursement	69 384	1 351
Obligations convertibles rachetées au cours de l'exercice 2009	- 1 504	- 27
Intérêts 2009 payables « in fine »		3
Actualisation de la dette au 31/12/2009		52
Emprunt obligataire convertible au 31/12/2009 à sa valeur de remboursement	67 880	1 379
Obligations convertibles rachetées au cours de l'exercice 2010		0
Intérêts 2010 payables « in fine »		2
Actualisation de la dette au 31/12/2010		55
Emprunt obligataire convertible au 31/12/2010 à sa valeur de remboursement	67 880	1 436

Les valeurs des composantes dettes et capitaux propres ont été déterminées lors de la première application des normes IAS 32 et 39 au 1^{er} janvier 2005. La composante dette a été évaluée en procédant à son actualisation au taux moyen des obligations privées.

Au 31 décembre 2010, la valeur de remboursement de l'emprunt, à son échéance, est de 2 517 K€.

Echéance, intérêts, amortissement et conversion	
Echéance	31 décembre 2024
Intérêt annuel	0.1% payable « in fine » à la date d'échéance
Amortissement normal	En totalité le 31 décembre 2024 par remboursement au prix d'émission soit 36.82€
Amortissement anticipé	Possible : <ul style="list-style-type: none"> • par rachats en bourse et offres publiques ; • lorsque moins de 10% des obligations restent en circulation ; • lorsque la moyenne arithmétique des premiers cours cotés de l'action durant une période de 10 bourses consécutives comprises parmi les 20 jours de bourse avant la date de mise en remboursement excède 120% du prix de remboursement anticipé.
Conversion	A tout moment à raison de 1 action pour 1 obligation

5.11 Dettes financières à long et moyen terme

En Milliers €		12/2010 IFRS	12/2009 IFRS	12/2008 IFRS
Emprunts bancaires	Echéance à deux - cinq ans	453	1 748	1 299
Emprunts bancaires	Echéance à plus de cinq ans	-	-	-
Emprunts sur contrats de crédits baux	Echéance à deux - cinq ans	3 051	978	498
Emprunts sur contrats de crédits baux	Echéance à plus de cinq ans	4 273	1 180	-
Total		7 777	3 906	1 797

Les dettes financières n'intègrent aucun engagement ou clause de remboursement anticipé liée aux résultats des filiales ou du groupe (Covenant financier et Trigger Event).

5.12 Avantage du personnel

En Milliers €	12/2009 IFRS	Augmentation	Diminution Montants Utilisés	Diminution (Montants repris) Non utilisés	Hypothèses Actuarielles (1)	12/2010 IFRS
Provisions pour départs à la retraite	2 260	234	-254	-117	82	2 206

Dans le cadre des régimes à prestations définies et, conformément à la norme IAS 19 « Avantages du personnel », les engagements de retraite et assimilés sont évalués selon la méthode des unités de crédits projetés. Chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale qui est ensuite actualisée.

Ces calculs intègrent principalement les hypothèses suivantes :

- Des âges de départ à la retraite par catégories de salariés (de 62 à 65 ans)
- Un taux d'actualisation financière :IBBOX € Corporate AA 10+ (4.68% contre 5.09% en 2009)
- Un taux moyen de revalorisation des salaires (2.5%)
- Des taux de rotation du personnel par catégories de salariés (de 1% à 4 %)
- Des charges sociales au taux de 45% des indemnités brutes de départs

Evolution des engagements sur l'exercice :

En Milliers €	12/2010 IFRS
Solde à l'ouverture	2 260
Droits acquis	119
Charges d'intérêts	115
Reprises de provisions liées à des départs en retraite	-254
Autres reprise de provisions (départs pour autres motifs)	-117
Ecart actuariels (1)	82
Solde à la clôture	2 206

(1) Les écarts actuariels (Variation du taux IBBOX) ont été intégralement constatés dans le résultat de l'exercice

Dans le cadre des régimes à cotisations définies (régime générale et retraites complémentaires) le groupe n'a pas d'autre obligation que le versement des primes qui ont été comptabilisées dans le résultat de l'exercice.

5.13 Produits constatés d'avance à long et moyen terme

En Milliers €	Exercice de cession	Prix de cession	Valeurs nettes comptables	Plus values réalisées	Quote-Part de l'exercice	Produits Constatés d'avance	Dont Part à plus D'un an
COFIDUR PM	2009	2 022	848	1174	117	1 057	940
COFIDUR EMS	2010	4 500	1 132	3 368	-	3 368	3 031
TEHCI	2010	1 600	888	712	71	641	570
		8 122	2 868	5 254	188	5 066	4 540

Conformément à la norme IAS 17, les plus-values de cession bail (Note 5.2) sont enregistrées en produits constatés d'avance et étalées sur la durée des contrats (10 ans). En conséquence un produit de 525 K€ sera comptabilisé au titre des exercices 2011 à 2019.

- La quote-part de l'exercice (189 K€) est enregistrée en autres produits d'exploitation (Note 4.8)

- Le solde des produits constatés d'avance (5 066 K€) est présenté dans les passifs non courants pour la part à plus d'un an (4 540 K€) et dans les autres dettes (passifs courants) pour la part à moins d'un an (525K€).

Un reclassement a été effectué dans les comptes de l'exercice précédent (2009) pour présenter la part à plus d'un an dans les passifs non courants.

5.14 Part à moins d'un an des dettes financières à long et moyen terme

En Milliers €		12/2010 IFRS	12/2009 IFRS	12/2008 IFRS
Emprunts bancaires	Echéance à moins d'un an	388	876	817
Emprunts sur contrats de crédits baux	Echéance à moins d'un an	865	469	370
Autres		6	12	10
Total		1 258	1 358	1 197

5.15 Concours bancaires

	12/2010 IFRS	12/2009 IFRS	12/2008 IFRS
Comptes bancaires créditeurs	373	517	1 174
Lignes de financement sur stocks	1 740	2 244	550
Effets escomptés non échus	-	535	812
Créances cédées en dailly	2 772	929	3 728
Créances affacturées	7 884	5 421	12 787
	12 769	9 646	19 051

Conformément aux normes IAS 32 et 39, les effets escomptés non échus ainsi que les créances affacturées et cédées en Dailly ont été reclassés en créances clients à l'actif pour 10 656 K€ et en concours bancaires au passif pour le même montant.

5.16 Dettes fournisseurs et autres dettes

	12/2010 IFRS	12/2009 IFRS	12/2008 IFRS
Dettes fournisseurs	15 813	13 178	25 232
Avances sur commandes	3 795	2 999	800
Dettes fiscales et sociales	7 774	7 108	7 747
Dettes sur immobilisations	10	-	128
Autres dettes	27	6	19
Produits constatés d'avance (1)	542	156	61
	27 961	23 447	33 987

(1) Dont part à moins d'un an des plus-values de cession bail : 525 K€ (NOTE 5.13)

5.17 Provisions courantes

En Milliers €	12/2009 IFRS	Augmentation	Diminution Montants Utilisés	Diminution Montants repris Non utilisés	12/2010 IFRS
Litiges	536	291	320	197	310
Garanties et services après ventes	361	220	197		384
Total	897	511	517	197	694

NOTE 6 EFFECTIFS

	12/2010	12/2009	12/2008
Cadres	101	104	114
Etam	197	214	223
Ouvriers	421	464	489
Total	719	782	826

NOTE 7 DROITS INDIVIDUELS A LA FORMATION

La totalité des droits accumulés au 31 décembre 2010 s'élève à 78 185 heures.

Conformément à l'avis rendu par le Conseil national de la comptabilité en octobre 2004, le groupe n'a constaté aucune provision à ce titre.

NOTE 8 RESULTAT PAR ACTION

En Euros	Résultat de base	Résultat dilué
Résultat groupe	- 1 720 382	- 1 720 382
Obligations convertibles – Charges financières constatées		55 189
Résultat groupe retraité (numérateur du calcul) (a)	- 1 720 382	- 1 665 193
Nombre d'action en circulation à l'ouverture de l'exercice	8 627 410	8 627 410
Incidence des rachats et annulations d'actions	- 22 873	- 22 873
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	8 604 537	8 604 537
Emission potentielle d'action par conversion d'obligations		67 880
Nombre d'action retraité (dénominateur du calcul) (b)	8 604 537	8 672 417
Résultat par action (a)/(b)	- 0.20	- 0.19

NOTE 9 REMUNERATIONS VERSEES AUX ORGANES DE DIRECTION

Les activités exercées par les mandataires sociaux pour le conseil d'administration ne font l'objet d'aucune rémunération.

Les jetons de présence versés aux membres du Conseil d'Administration au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2010 s'élèvent à 3 000 €.

Au titre des contrats de travail contractés antérieurement à leur nomination au conseil d'administration :

Le montant brut des rémunérations versées aux deux membres salariés du Conseil d'Administration et, pris en charges par la société COFIDUR SA, s'élève à 300 832 € pour l'exercice clos au 31 décembre 2010.

NOTE 10 TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES

Les dirigeants ne sont pas rémunérés par les filiales pour leurs mandats sociaux.

Les indemnités de départ allouées à Monsieur Henri Tranduc, Président Directeur Général de la société COFIDUR SA sont décrites en note 11.

A la connaissance du groupe, les autres transactions entre parties liées visées par la norme IAS 24 ne sont pas significatives ou conclues à des conditions normales de marché.

NOTE 11 ENGAGEMENTS, CAUTIONS ET GARANTIES DONNEES

- Engagements donnés en garantie de financements portant sur des biens immobilisés

	COFIDUR	COFIDUR EMS	COFIDUR PM	TEHCI	2010 Risques à la clôture (1)
Garanties données par COFIDUR SA à ses filiales au profit d'organismes financiers	4 583				4 583
Garanties données par les filiales sur des matériels			173	171	344
Garanties données par les filiales sur des fonds de commerce			363	81	444
Total	4 583		536	252	5 371

(1) Montants des redevances, loyers et annuités restant à rembourser.

- Engagements donnés en garantie de financements portant sur des actifs circulants

La société COFIDUR EMS a consentie des garanties (gages sur stocks) portant au 31 décembre 2010, sur 5 220 K€ de valeurs d'exploitation en couverture de lignes de crédits bancaires octroyées pour un montant de 2 610 K€ et utilisées à hauteur de 1 740 K€.

- Engagements donnés aux dirigeants

L'assemblée générale du 20 juin 2008 a approuvé les conditions de performance liées au versement d'une indemnité de départ à Monsieur Henri TRANDUC, Président du Conseil d'Administration de la société COFIDUR. Son montant sera égal à 0.6% de la variation positive entre le montant des capitaux propres tels qu'ils apparaîtront dans les derniers comptes consolidés précédents son départ et ceux des comptes clos au 31 décembre 2001. L'indemnité ne pourra être supérieure à sa dernière rémunération brute annuelle.

NOTE 12 FACTEURS DE RISQUE

12.1 Risque de marchés

- Le groupe n'est exposé à aucun risque significatif lié aux marchés financiers.
- Les valeurs mobilières de placement sont uniquement constituées de SICAV de trésorerie.
- L'endettement bancaire concerne exclusivement les filiales et ne présente pas, à notre connaissance de risque particulier.
- Les emprunts à taux variables sont négligeables et n'exposent pas le groupe en cas de fortes variations.

12.2 Risque de change

Le groupe dispose des lignes de couverture à terme nécessaires pour couvrir ses engagements nets en devises. Au 31 décembre 2010, ces lignes n'étaient pas utilisées.

12.3 Risque de liquidité

Le risque de liquidité se définit comme le risque de ne pas disposer des fonds nécessaires pour faire face à ses engagements à leur échéance.

Les échéances des passifs financiers du groupe sont présentées ci-dessous :

En K€	Total	Echus	Moins de 3 mois	3 à 12 Mois	1 à 5 ans	> 5 ans
Crédits Baux	8 188		232	632	3 051	4 273
Emprunts et dettes financières	2 273		95	289	453	1 436
Fournisseurs	15 813	2 506	13 307			
Autres dettes (1)	11 615		6 562	5 045	8	
Concours bancaires	12 769		12 769			
Total	50 658	2 506	32 965	5 966	3 512	5 709

(1) Hors produits constatés d'avance

Les dettes fournisseurs échues concernaient essentiellement des litiges sur livraisons et ont été soldés sur les deux premiers mois de l'exercice 2011.

Les principales sources de financement du besoin en fonds de roulement (BFR) sont les suivants

En K€	Plafond de financement	Utilisation
Concours bancaires courants	50	104
Cessions de créances loi Dailly	3 500	2 772
Effets escomptés non échus	5 700	-
Affacturage	26 349	10 658
Lignes de financements sur stocks	2 410	1 740
Total	38 009	15 274

12.4 Risque de crédit

Le risque de crédit se définit comme l'impact qu'aurait des défaillances des contreparties sur les flux futurs d'entrées ou de sorties de trésorerie en fonction des actifs financiers détenus.

Les filiales du groupe ont mis en place une politique de suivi de leurs risques crédit client et les créances pour lesquelles il existe un risque font l'objet d'une dépréciation. A la clôture de l'exercice, il n'y a pas de concentration significative du risque de crédit.

L'échéancier des créances est présenté ci après :

En K€	Total	Non échues et non dépréciées	ECHUES ET NON DEPRECEIEES				
			< 30 jours	30 – 60 jours	60 – 90 jours	90 – 120 jours	> 120 Jours
Créances clients	27 674	24 894	1 839	520	163	91	167
Autres créances (1)	1 195	1 195					
Total	28 869	26 089	1 839	520	163	91	167

(1) Hors charges constatées d'avance et acomptes versés sur commandes

Les créances à plus de 120 jours sont détenues sur des grands comptes et les filiales concernées estiment que ces retards de paiements ne sont pas de nature à remettre en cause leur recouvrement. Par ailleurs, ces créances se compensent partiellement avec des dettes fournisseurs échues dans le cadre de prestations réciproques.

12.5 Risque métier

Les activités du groupe comportent les risques majeurs suivants :

- La délocalisation croissante des productions électroniques
- La concentration du chiffre d'affaires entre un nombre limité de donneurs d'ordre
- L'irrégularité croissante du rythme des commandes

Ils sont susceptibles de remettre en question la rentabilité des activités du groupe puisque le carnet de commande offre une visibilité limitée (de 3 à 12 mois selon les affaires).

NOTE 13 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

<i>(En milliers d'euros)</i>	CABINET		PROGESTION		CONSEIL SYNTHESE		AUDIT & (1)	
	Montant HT		%		Montant HT		%	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Commissariat aux comptes								
- Emetteur	28,0	27,2	100%	100%	28,0	32,0	100%	100%
- Filiales intégrées globalement	128,3	128,2	100%	100%	0	0		
- Autres diligences								
TOTAL	156,3	155,4	100%	100%	28,0	32,0	100%	100%

(1) Membre du réseau Ernst & Young

NOTE 14 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- NEANT-

PROGESTION

111, rue Cardinet
75017 Paris

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

CONSEIL AUDIT & SYNTHESE

5, rue Alfred de Vigny
75008 Paris

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

COFIDUR S.A.

Société Anonyme

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES
COMPTES CONSOLIDES**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

PROGESTION

111, rue Cardinet
75017 Paris

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

CONSEIL AUDIT & SYNTHESE

5, rue Alfred de Vigny
75008 Paris

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

COFIDUR S.A.

Société Anonyme
RCS CRETEIL B 682 038 385
14, rue du Viaduc
94130 Nogent-sur-Marne

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010**

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société COFIDUR S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- la note 1.2 relative à la « Présentation des états financiers » de l'annexe qui expose le changement de présentation des états financiers intervenu à la clôture de l'exercice concernant la présentation comptable au bilan des plus-values de cession bail, ventilées entre passifs courants et passifs non courants.
- la note 5.13 relative aux « Produits constatés d'avance à long et moyen terme » de l'annexe qui expose le traitement comptable des plus-values de cession bail rapportées au compte de résultat. Ainsi, ces produits sont comptabilisés en « Autres produits d'exploitation ».

2. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application de l'article L. 823-9 du Code de commerce relative à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- la note 1.2 « Présentation des états financiers » de l'annexe aux comptes consolidés expose le changement de présentation des états financiers intervenu à la clôture de l'exercice suite à la ventilation des « Produits constatés d'avance » liés aux plus-values de cession bail, qui sont étalées sur la durée des contrats, entre passifs courants et passifs non courants. Conformément à IAS 8, l'information comparative relative à l'exercice 2009 présentée dans les comptes consolidés a été retraitée pour prendre en considération de manière rétrospective l'application de ce traitement. En conséquence, l'information comparative diffère des comptes consolidés publiés au titre de l'exercice 2009. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné le correct retraitement des comptes consolidés de l'exercice 2009 et l'information donnée à ce titre dans l'annexe.

- la note 1.9 « Impôts » de l'annexe aux comptes consolidés précise « qu'en l'absence d'une visibilité suffisante sur les bénéfices imposables futurs, les impôts différés actifs sur les déficits reportables ne sont pas constatés ». Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses sous-tendant la non activation des impôts différés concernés,

- la note 5.13 « Produits constatés d'avance à long et moyen terme » de l'annexe aux comptes consolidés précise que les plus-values de cession bail rapportées au compte de résultat sont comptabilisées en « Autres produits d'exploitation ». Nous nous sommes assurés du caractère approprié de l'information mentionnée dans l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris, le 29 avril 2011

Les commissaires aux comptes

PROGESTION

CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE

Membre du réseau Ernst & Young

Michel BACHETTE-PEYRADE

Associé

Benoît GILLET

Associé

Olivier GUÉDON

Associé

COMPTES SOCIAUX

Bilan au 31 décembre 2010

ACTIF en milliers d'euros	MONTANTS BRUTS	AMORT. PROVISIONS	2010	2009	2008
Immobilisations incorporelles	13	13	-	-	-
Immobilisations corporelles	146	134	11	10	15
Titres de participation	7 127		7 127	7 127	7 127
Titres détenus en autocontrôle				-	282
Autres immobilisations financières	23		23	23	
ACTIF IMMOBILISE	7 309	147	7 161	7 160	7 424
Clients et comptes rattachés	563		563	832	1 643
Autres créances	1 886		1 886	1 419	1 271
Valeurs mobilières de placement	3 016		3 016	3 031	3 317
Disponibilités	243		243	250	395
Charges constatées d'avance	15		15	34	37
ACTIF CIRCULANT	5 723		5 723	5 566	6 664
TOTAL DE L'ACTIF	13 032	147	12 885	12 726	14 088

PASSIF en milliers d'euros	2010	2009	2008
Capital	2 963	3 020	3 187
Prime d'émission	1 667	1 667	1 667
Réserve légale	431	431	431
Autres	3 006	3 079	3 194
Report à nouveau	1 231	1 363	1 840
Résultat de l'exercice	665	213	817
CAPITAUX PROPRES	9 962	9 773	11 136
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	-	-	-
Emprunts obligataires convertibles	2 517	2 515	2 568
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	72	47	45
Dettes fiscales et sociales	333	287	339
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	-	105	
DETTES	2 923	2 953	2 952
TOTAL DU PASSIF	12 885	12 726	14 088

COMPTES SOCIAUX

Compte de résultat au 31 décembre 2010

COMPTE DE RESULTAT En milliers d'euros	2010	2009	2008
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	1 950	1 950	2 300
Reprises amortissements, provisions, transferts de charges			
Achats matières premières, approvisionnements			
Autres achats, charges externes	544	696	511
Impôts et taxes et versements assimilés	43	80	68
Salaires et traitements	777	768	910
Charges sociales	462	479	559
Dotations amortissements sur immobilisations	6	7	8
Autres charges	3	9	8
RESULTAT D'EXPLOITATION	115	- 89	237
Produits financiers de participation			
Autres intérêts et produits assimilés	55	59	56
Reprises sur provisions transferts de charges			
Différences positives change			
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement	12	29	119
Dotations financières amortissements, provisions		-	96
Intérêts et charges assimilées	3	3	3
Différences négatives de change			
Charges nettes S/Cession			
RESULTAT FINANCIER	65	86	76
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	180	- 3	313
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	14	73	5
Produits exceptionnels sur opérations en capital			
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
Dotations exceptionnelles amortissements, provisions			
RESULTAT EXCEPTIONNEL	14	73	5
Participation salariés aux fruits de l'expansion			
Impôts sur les bénéfices	- 470	- 143	- 499
RESULTAT NET	665	213	817

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

PRESENTATION

Le groupe COFIDUR est un acteur de référence sur les marchés français de la sous-traitance électronique et de la fabrication de circuits imprimés.

La holding, COFIDUR est une société anonyme de droit français cotée à Paris sur le marché Eurolist d'Euronext (Compartiment C, code ISIN FR 0000054629-CFDR)

Les comptes de l'exercice 2010 ont été arrêtés par le conseil d'administration de COFIDUR SA, le 28 avril 2011.

NOTE 1. PRINCIPES COMPTABLES

Principes généraux

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles et corporelles

La valeur brute des immobilisations correspond à leur coût d'acquisition. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation.

Les coûts d'emprunts ainsi que les frais d'acquisition sont exclus du coût d'entrée.

Les frais d'entretien sont enregistrés en charge dès qu'ils sont encourus.

Les amortissements sont calculés suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition. La durée d'amortissement est fondée sur la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'immobilisations dont les principales sont les suivantes :

Logiciels	1 à 3 ans
Agencements et Aménagements	10 ans
Matériels de Transport	5 ans
Matériels de Bureau et informatique	3 à 10 ans
Mobilier	10 ans

Participations

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition.

La valeur d'inventaire est généralement appréciée en fonction de la quote-part de situation nette détenue (éventuellement retraitée), des perspectives de rentabilité et du potentiel économique de la filiale considérée.

A la clôture de l'exercice 2010 la valeur nette de chacune des participations était inférieure à la quote-part de situation nette détenue.

Autocontrôle

Dans le cadre du programme de rachat approuvé par l'assemblée générale du 24 juin 2010, les actions sont destinées à :

- L'annulation dans la limite de 10% du capital par période de 24 mois,
- La remise d'actions à titre d'échange,
- Favoriser la liquidité des titres de la société

Créances rattachées à des participations

Les créances rattachées à des participations sont évaluées en fonction de la valeur d'inventaire estimée de la participation et de la capacité de la filiale concernée à rembourser ces avances.

Autres créances

Une provision est constatée lorsque le recouvrement d'une créance est partiellement ou totalement compromis. La valeur d'inventaire est étudiée au cas par cas, indépendamment de l'état des procédures en cours.

Emprunt obligataire

L'emprunt obligataire convertible est comptabilisé au passif à sa valeur de remboursement.

NOTE 2. BILAN

2.1 Immobilisations incorporelles

En milliers €	01/01/2010	AUGMENTATION	DIMINUTION	31/12/2010
Logiciels	13			13
Amortissements	13			13
Valeurs nettes	0			0

2.2 Immobilisations corporelles

En milliers €	01/01/2010	AUGMENTATION	DIMINUTION	31/12/2010
Installations générales	47	5	7	45
Matériels de transport	10		10	0
Matériels de bureaux	51	3	23	31
Mobilier	70			70
Valeurs brutes	178	8	40	146
Amortissements	167	6	40	135
Valeurs nettes	10			11

2.3 Titres de participation

- Tableau des mouvements :

En milliers €	01/01/2010	AUGMENTATION	DIMINUTION	31/12/2010
Valeurs brutes	7 127			7 127
Provisions	0			0
Valeurs nettes	7 127			7 127

2.4 Titres détenus en autocontrôle

En milliers €	01/01/2010	AUGMENTATION	DIMINUTION	31/12/2010
Valeurs brutes	0	130	130	0
Provisions	0			0
Valeurs nettes	0	130	130	0

En application de l'article L.225-209 du code de commerce, l'assemblée générale extraordinaire du 24 juin 2010 a décidé la mise en œuvre d'un programme de rachats d'actions et délégué ses pouvoirs au conseil d'administration en vue de procéder à leur annulation.

Au cours du mois du deuxième semestre 2010, la société a acquis et annulé 162 615 actions d'autocontrôle.

2.5 Créances Clients

Les créances clients sont exclusivement constituées des prestations rendues aux filiales et ont une échéance inférieure à 12 mois.

2.6 Autres créances

En milliers €	2010	2010	2009
	Valeurs brutes	Valeurs nettes	Valeurs nettes
- Comptes courants filiales	1 876	1 876	1 411
- Autres	10	10	8
Total	1 886	1 886	1 419

2.7 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont uniquement constituées de SICAV de trésorerie et sont valorisées à leurs valeurs liquidatives à la date de clôture de l'exercice.

2.8 Capitaux propres

- *Variation des capitaux propres*

	Capital	Primes Emission	Réserves	Report à nouveau	Résultat Exercice	Total
Situation au 31/12/2009	3 020	1 667	3 510	1 363	213	9 773
Résultat N-1				213	- 213	-
Dividendes distribués (1)				- 345		- 345
Réduction de capital - annulation des titres d'autocontrôle (2)	- 57		- 73			- 130
Résultat exercice					665	665
Situation au 31/12/2010	2 963	1 667	3 437	1 231	665	9 963

(1) L'assemblée générale du 24 juin 2010 a décidé la distribution d'un dividende de 0.04 euro par action.

(2) Par décision du conseil d'administration du 23 décembre 2010, la société a procédé à l'annulation de 162 615 actions d'autocontrôle et le capital social a été réduit de 56 915.25 euros pour être ramené de 3 019 593.50 euros à 2 962 678.25 euros divisé en 8 464 795 actions de 0.35 euro de nominal.

2.9 Emprunt obligataire convertible

Caractéristiques générales de l'emprunt après modification du contrat d'émission approuvé par l'assemblée générale des obligataires du 30/07/2004	En nombre de titres	En milliers €
Emission initiale, prime de remboursement incluse du 4 juin 1998	687 500	28 116
Obligations convertibles rachetées au cours des exercices 2002 à 2008	- 384 998	- 15 735
Obligations converties au cours des exercices 2003 et 2004	- 233 118	- 9 528
Annulation de la prime de remboursement sur les OC restantes après le 1/10/04		- 300
Intérêts dus au titre des exercices 2004 à 2008 versables « in fine »		15
Emprunt obligataire convertible au 31/12/2008 à sa valeur de remboursement	69 384	2 568
Obligations convertibles rachetées au cours de l'exercice 2009	- 1 504	- 55
Intérêts 2009 payables « in fine »		3
Emprunt obligataire convertible au 31/12/2009 à sa valeur de remboursement	67 880	2 516
Obligations convertibles rachetées au cours de l'exercice 2010	-	-
Intérêts 2010 payables « in fine »		2
Emprunt obligataire convertible au 31/12/2010 à sa valeur de remboursement	67 880	2 518

Echéance, intérêts, amortissement et conversion	
Echéance	31 décembre 2024
Intérêt annuel	0.1% payable « in fine » à la date d'échéance
Amortissement normal	En totalité le 31 décembre 2024 par remboursement au prix d'émission soit 36.82€
Amortissement anticipé	Possible : <ul style="list-style-type: none"> • par rachats en bourse et offres publiques ; • lorsque moins de 10% des obligations restent en circulation ; • lorsque la moyenne arithmétique des premiers cours cotés de l'action durant une période de 10 bourses consécutives comprises parmi les 20 jours de bourse avant la date de mise en remboursement excède 120% du prix de remboursement anticipé.
Conversion	A tout moment à raison de 1 action pour 1 obligation

2.10 Autres dettes

En milliers €	31/12/10	31/12/09
- Fournisseurs	72	47
- Dettes sociales et fiscales	333	287
- Autres dettes	-	105
Total	405	439

Toutes les dettes ont une échéance inférieure à douze mois.

2.11 Charges à payer

En milliers €	31/12/10	31/12/09
Fournisseurs, factures non parvenues	72	47
Dettes provisionnées pour congés payés	42	42
Charges sociales et fiscales sur congés payés	21	19
Organismes sociaux - charges à payer	13	14
Divers	20	9
Total	168	131

NOTE 3. COMPTE DE RESULTAT

3.1 Résultat financier

En milliers €	31/12/10	31/12/09
Revenus des avances de trésorerie aux filiales	55	59
Revenus des valeurs mobilières de placement	12	29
Dotation aux provisions sur titres d'autocontrôle	-	-
Intérêts sur emprunt obligataire convertible	- 3	- 3
Résultat financier	65	86

3.2 Résultat exceptionnel

En milliers €	31/12/10	31/12/09
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	14	-
Produits de rachats des obligations convertibles	-	53
Autres produits et charges exceptionnelles	-	20
Résultat Exceptionnel	14	73

3.3 Impôt sur les bénéfices

Les sociétés COFIDUR, COFIDUR EMS, TECHCI ont opté pour le régime de l'intégration fiscale. A ce titre, la société tête de groupe COFIDUR a enregistré dans ses comptes un produit d'impôt de 470 K€ qui correspond à la charge constatée par ses filiales. Au 31 décembre 2010, les déficits reportables du groupe intégré s'élèvent à 21.3 M€.

3.4 Informations relatives aux entreprises liées

En milliers €	2010	Entreprises liées
Prestations de services	1 950	1 950
Intérêts et Produits assimilés	55	55
Clients et comptes rattachés	563	563
Autres créances	1 885	1 876

NOTE 4. AUTRES INFORMATIONS

4.1 Effectif

	31/12/10	31/12/09
Cadres	8	8
Employés	-	-
Personnel mis à la disposition de l'entreprise	-	-
Total	8	8

4.2 Engagements hors bilan

- Cautions et garanties données par la société COFIDUR pour ses filiales:

Cautions données par la société COFIDUR à des organismes financiers pour les filiales	Montant initial en K€	Montant à la clôture en K€
COFIDUR PM	3 037	2 783
COFIDUR EMS	1 300	1 300
TECHCI	500	500
Total	4 837	4 583

- Engagements en matière de retraite

L'engagement au titre de l'indemnité de départ en retraite est de 154 K€. Il a été déterminé conformément à la norme IAS 19 et la convention collective de la métallurgie en intégrant les hypothèses suivantes :

- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation financière : 4.68%
- Taux moyen de revalorisation des salaires : 2.5%
- Taux de rotation du personnel : 1%
- Charges sociales : 45% des indemnités brutes de départs

- Engagements donnés aux dirigeants

L'assemblée générale du 20 juin 2008 a approuvé les conditions de performance liées au versement d'une indemnité de départ à Monsieur Henri TRANDUC, Président du Conseil d'Administration de la société COFIDUR. Son montant sera égal à 0.6% de la variation positive entre le montant des capitaux propres tels qu'ils apparaîtront dans les derniers comptes consolidés précédents son départ et ceux des comptes clos au 31 décembre 2001. L'indemnité ne pourra être supérieure à sa dernière rémunération brute annuelle.

- Contrats de Crédit Bail

N E A N T

4.3 Rémunérations globales et avantages versés durant l'exercice aux mandataires sociaux

Les activités exercées par les mandataires sociaux pour le conseil d'administration ne font l'objet d'aucune rémunération.

Les jetons de présence versés aux membres du conseil d'administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010 s'élèvent à 3 000 €.

Au titre des contrats de travail contractés antérieurement à leur nomination au conseil d'administration :

Le montant brut des rémunérations versées aux deux membres salariés du conseil d'administration et, pris en charges par la société COFIDUR SA, s'élève à 300 832 € pour l'exercice clos au 31 décembre 2010.

4.4 Inventaire des valeurs mobilières

Valeurs d'inventaire en millier d'euros (1)	2010
Titres de Participation (Actions de sociétés de droit Français)	
TECHCI	914
COFIDUR EMS	6 213
	7 127
Titres d'Autodétention	
COFIDUR	-
Sicav de Trésorerie	3016
Total	10 143

(1) La valeur d'inventaire correspond à : la valeur nette comptable pour les titres de participation, le cours moyen du dernier mois pour les titres autodétenus et la valeur liquidative au 31 décembre 2010 pour les SICAV de trésorerie.

4.5 Tableau des Filiales et Participations

Filiales et Participations	Capital	Réserves Report à nouveau avant affectation du résultat	Quôte part du capital détenue en %	Valeur des titres détenus			Prêts et avances consentis par la société non encore remboursé	Montant des cautions et avals donnés par la société	C.A. du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice.	Intégration fiscale	Observations
				brute	provision	nette							
1 – Filiales + de 50% du capital détenu													
CEL	4 773	4 783	99.99	6 213		6 213	1 876	1 300	64 160	1 442	0	*	Du 01/01/10 Au 31/12/10
TEHCI	900	1 342	99.96	914		914	0	500	12 321	836	0	*	Du 01/01/10 Au 31/12/10
2 – Particip. 10 à 50% du Capital détenu													

* Sociétés ayant opté pour l'intégration fiscale.

NOTE 5 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

-NEANT-

NOTE 6 DROITS INDIVIDUELS A LA FORMATION

La totalité des droits accumulés au 31 décembre 2010 s'élève à 960 heures.
Conformément à l'avis rendu par le Conseil national de la comptabilité en octobre 2004, la société n'a constatée aucune provision à ce titre.

NOTE 7 IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Les comptes de notre société sont intégrés globalement dans les comptes consolidés de la société suivante :

EMS FINANCE
Rue Firmin Bouvier
Z.I. de Périgueux-Boulazac
24759 BOULAZAC CEDEX

PROGESTION

111, rue Cardinet
75017 Paris

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

CONSEIL AUDIT & SYNTHESE

5, rue Alfred de Vigny
75008 Paris

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

COFIDUR S.A.

Société Anonyme

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

PROGESTION

111, rue Cardinet
75017 Paris

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

CONSEIL AUDIT & SYNTHESE

5, rue Alfred de Vigny
75008 Paris

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

COFIDUR

Société Anonyme
RCS CRETEIL B 682 038 385
14, rue du Viaduc
94130 Nogent-sur-Marne

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010**

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société COFIDUR S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

- Le paragraphe intitulé « Participations » de la note I. « Principes comptables » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des titres de participation à la clôture de l'exercice. Nous avons vérifié le caractère approprié de la méthode de valorisation des titres retenue et sa correcte application à la clôture de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris, le 29 avril 2011

Les commissaires aux comptes

PROGESTION

CONSEIL AUDIT & SYNTHESE
Membre du réseau Ernst & Young

Michel BACHETTE-PEYRADE
Associé

Benoît GILLET
Associé

Olivier GUÉDON
Associé

PROGESTION

111, rue Cardinet
75017 Paris

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

CONSEIL AUDIT & SYNTHESE

5, rue Alfred de Vigny
75008 Paris

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

COFIDUR S.A.

Société Anonyme

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS
REGLEMENTES**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

PROGESTION

111, rue Cardinet
75017 Paris

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE

5, rue Alfred de Vigny
75008 Paris

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

COFIDUR

Société Anonyme
RCS CRETEIL B 682 038 385
14, rue du Viaduc
94130 Nogent-sur-Marne

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements.

Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

I - Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'assemblée générale

En application de l'article L. 225-40 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

1) *Caution donnée à la société TECHCI RHONES ALPES*

- Mandataires concernés : Messieurs Henri TRANDUC et Philippe BROUSSARD
- Modalités :

Par décision du conseil d'administration du 29 avril 2010, la société COFIDUR S.A. s'est portée caution de sa filiale TECHCI RHONES ALPES auprès du pool de crédit-bailleurs formé par FINAMUR et FRUCTICOMI, dans le cadre du refinancement d'un ensemble immobilier industriel sis à SAINT GENIX SUR GUIERS(73240) pour un montant de 500 000 € sur une durée de 10 ans.

2) *Caution donnée à la société COFIDUR EMS*

- Mandataires concernés : Messieurs Henri TRANDUC et Philippe BROUSSARD
- Modalités :

Par décision du conseil d'administration du 28 octobre 2010, la société COFIDUR S.A. s'est portée caution de sa filiale COFIDUR EMS auprès du pool de crédit-bailleurs formé par OSEO FINANCEMENT, BATIROC BRETAGNE PAYS DE LOIRE et BATIROC NORMANDIE, dans le cadre du refinancement d'un ensemble immobilier industriel sis à LAVAL (53000) pour un montant de 1 300 000 € sur une durée de 10 ans.

II – Conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

1) Indemnités de départ du Président

- Mandataire concerné : Monsieur Henri TRANDUC.
- Modalités :

Indemnité de départ calculée sur la base de 0,6 % de la variation positive entre :

- les capitaux propres consolidés tels qu'ils apparaîtront au bilan consolidé arrêté au titre de l'exercice précédent le départ du Président, augmentés du montant des dividendes versés entre le 1^{er} janvier 2002 et la date de son départ ;
- et le montant des capitaux propres consolidés tels qu'ils figuraient dans le bilan consolidé au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2001.

Le montant de son indemnité ne pourra être supérieur à sa dernière rémunération brute annuelle.

(Engagement autorisé par le Conseil d'administration du 24 avril 2008)

2) Caution donnée à la société COFIDUR PM

- Mandataires concernés : Messieurs Henri TRANDUC et Philippe BROUSSARD
- Modalités :

Par décision du conseil d'administration du 24 décembre 2009, la société COFIDUR S.A. s'est portée caution de sa filiale COFIDUR PM auprès de SOGEBAIL dans le cadre du refinancement d'un ensemble immobilier industriel sis à BOULAZAC (24750) pour un montant de 3 037 000 € sur une durée de 10 ans.

Au 31 décembre 2010, l'engagement restant s'élève à 2 782 844 €.

3) Prestations de services

Votre société a conclu avec ses filiales des conventions de prestations de services en vertu desquelles elle fournit son assistance notamment dans les domaines de la Direction Générale, la comptabilité, l'informatique. Au titre de ces conventions, votre société a facturé les sommes suivantes au cours de la période :

Filiales	Montant € HT	Personnes concernées
Cofidur EMS	1 050 000 €	Philippe Broussard
Cofidur PM	700 000 €	Henri Tranduc, Philippe Broussard
Techci Rhône Alpes	200 000 €	Henri Tranduc, Philippe Broussard

La convention de prestation de services signée avec la société COFIDUR PM a fait l'objet d'une modification en date du 29 octobre 2009 ramenant ainsi le montant de la prestation de services de 1 050 000 € à 700 000 €. Cette modification a été autorisée par le conseil d'administration du 29 octobre 2009.

Paris, le 29 avril 2011

Les commissaires aux comptes

PROGESTION

CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE
 Membre du réseau Ernst & Young

Michel BACHETTE-PEYRADE
 Associé

Benoît GILLET
 Associé

Olivier GUÉDON
 Associé

PROGESTION

111, rue Cardinet
75017 Paris

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE

5, rue Alfred de Vigny
75008 Paris

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

COFIDUR S.A

Société Anonyme

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA
REDUCTION DU CAPITAL PAR ANNULATION
D' ACTIONS ACHETÉES**

VIII^{ème} résolution de l'assemblée générale mixte du 24 juin 2011

PROGESTION

111, rue Cardinet
75017 Paris
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE

5, rue Alfred de Vigny
75008 Paris
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

COFIDUR S.A.

Société Anonyme
RCS CRETEIL B 682 038 385
14, rue du Viaduc
94130 Nogent-sur-Marne

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LA REDUCTION DU CAPITAL PAR ANNULATION
D 'ACTIONS ACHETÉES**

VIII^{ème} résolution de l'assemblée générale mixte du 24 juin 2011

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société COFIDUR, et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209, alinéa 7, du Code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes. Ces diligences ont consisté à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée sont régulières.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'achat par votre société, dans la limite de 10 % de son capital, de ses propres actions, dans les conditions prévues à l'article L. 225-209 du Code de commerce. Cette autorisation d'achat est proposée par ailleurs à l'approbation de votre assemblée générale et serait donnée pour une période de dix-huit mois.

Votre conseil vous demande de lui déléguer, pour une période de dix-huit mois, au titre de la mise en œuvre de l'autorisation d'achat par votre société de ses propres actions, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par période de vingt quatre mois, les actions ainsi achetées.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, étant rappelé que celle-ci ne peut être réalisée que dans la mesure où votre assemblée approuve au préalable l'opération d'achat, par votre société, de ses propres actions.

Paris, le 29 avril 2011

Les commissaires aux comptes

PROGESTION

CONSEIL AUDIT & SYNTHESE
Membre du réseau Ernst & Young

Michel BACHETTE-PEYRADE
Associé

Benoît GILLET
Associé

Olivier GUÉDON
Associé

COFIDUR

Société anonyme au capital de 2.962.678,25 euros

Siège social : 14 Rue du Viaduc – 94130 NOGENT SUR MARNE

RCS CRETEIL B 682 038 385

Tableau relatif à la publicité des honoraires des contrôleurs légaux Des comptes et des membres de leurs réseaux

(Prise en application de l'article 222-8 du règlement général de l'AMF)

<i>(en milliers d'euros)</i>	CABINET		PROGESTION		CONSEIL AUDIT		SYNTHESE	
	Montant HT		%		Montant HT		%	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
<u>Audit</u>								
- Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes Individuels et consolidés								
- Emetteur	28,0	27,2	100%	100%	28,0	32,0	100%	100%
- Filiales intégrées globalement	128,3	128,2	100%	100%	0	0		
- Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes								
- Emetteur								
- Filiales intégrées globalement								
<i>Sous-total</i>	156,3	155,4	100%	100%	28,0	32,0	100%	100%
<u>Autres prestations rendues par les Réseaux aux filiales intégrées Globalement</u>								
- Juridique, fiscal, social								
- Autres (à préciser si > 10% des Honoraires d'audit)								
<i>Sous-total</i>								
TOTAL	156,3	155,4	100%	100%	28,0	32,0	100%	100%

COFIDUR

Société anonyme au capital de 2.962.678,25 euros
divisé en 8.464.795 actions de 0,35 euro chacune

Siège social : 14, rue du Viaduc
94130 Nogent-sur-Marne

682 038 385 R.C.S. Créteil

RAPPORT DE GESTION

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

DU 24 JUIN 2011

Mesdemoiselles, Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis pour vous présenter l'activité du groupe au cours de l'exercice écoulé et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2010. Nous examinerons successivement :

- L'activité et les résultats consolidés du groupe
- Les éléments et informations complémentaires

Nous vous exposerons les motifs justifiant les résolutions soumises à l'assemblée générale mixte et les soumettrons à votre approbation.

ACTIVITES ET RESULTATS DU GROUPE

Chiffres clefs

Compte de résultat En milliers d'euros	12/2010 IFRS	12/2009 IFRS	12/2008 IFRS	Capitaux propres Et dettes financières	12/2010 IFRS	12/2009 IFRS	12/2008 IFRS
Chiffre d'affaires	98 630	100 723	126 728	Capitaux propres	11 815	14 613	16 623
Résultat opérationnel courant	- 932	- 438	3 235	Emprunt obligataire	1 436	1 379	1 351
Résultat opérationnel	- 1 661	- 438	3 489	Autres dettes financière à LT	7 777	3 906	1 797
Résultat financier	- 613	- 376	- 1 741	Dettes financières à moins d'un an	1 258	1 358	1 197
Résultat net	- 2 322	- 716	1 745	Autres crédits à courts termes	12 769	9 646	19 051

Le chiffre d'affaires consolidé est en baisse de 2% à 98.6 M€ contre 100.7 M€, alors que la production est stable à 97.4 M€ contre 97.0M€ en 2009.

Le résultat opérationnel courant est négatif à - 932 K€ contre - 438 K€ en 2009:

Résultat opérationnel courant 2009	- 438
Baisse de la marge brute (Hausse des prix des composants et recours accru à de la sous-traitance de capacité)	- 968
Augmentation des charges externes (dont personnel intérimaire : 1 505 K€)	- 1 523
Baisse des impôts et taxes	+ 320
Réduction des charges de personnel (non remplacement des départs à la retraite)	+ 1 452
Baisse des dotations aux amortissements	+ 119
Etalement des plus-values de cession bail	+ 189
Autres variations	- 83
Résultat opérationnel courant 2010	- 932

Le résultat opérationnel est de - 1 661 K€ contre - 438 K€ en 2009; Il intègre des coûts de restructuration pour 729 K€.

Le résultat financier est négatif de 613 K€ contre 376 K€ en 2009 :

Résultat financier 2009	- 376
Diminution des charges de financement du besoin en fonds de roulement	+ 115
Diminution des intérêts sur emprunt consécutive à la réduction de l'endettement bancaire	+ 46
Augmentation des intérêts sur contrats de location financement (Effets des contrats souscrits sur l'exercice : matériels et cessions bail de locaux industriels)	- 99
Résultats de change (Perte nette de 12K€ contre un gain net de 239K€ en 2009)	- 251
Autres variations	- 48
Résultat financier 2010	- 613

Les comptes consolidés intègrent une charge d'impôt sur les sociétés de 48 K€ contre un produit de 99 K€ en 2009.

Le résultat net est une perte de - 2 322 K€ contre une perte de -716 K€ sur l'exercice précédent.

Les capitaux propres s'élèvent à 11.815 K€ et enregistrent une variation négative de 2.798 K€ qui intègre le résultat (- 2.323 K€), les dividendes distribués sur l'exercice (- 345 K€) et l'annulation des titres d'autocontrôle : réduction du capital de (- 57 K€) et diminution des réserves diverses de (- 73 K€).

L'emprunt obligataire convertible est présenté au bilan pour sa valeur actualisée de 1.436 K€. En l'absence de conversions complémentaires, sa valeur de remboursement à son échéance au 31 décembre 2024 sera de 2.517 K€.

Les dettes financières à plus d'un an s'élèvent à 7.777 K€ contre 3.906 K€ au 31 décembre 2009. L'endettement bancaire a été réduit de 1.295 K€ et s'établit à 453 K€, contre 1.748 K€ en 2009. La forte progression de la dette portant sur des contrats de location financement (7.324 K€ contre 2.158 K€) résulte essentiellement des opérations de cession bail réalisées sur l'exercice (6 100 K€).

Les produits constatés d'avance à long et moyen terme (4.540 K€) correspondent à la part à plus d'un an des plus-values de cession bail. Conformément à la norme IAS 17, elles seront reprises en résultat sur la durée du contrat (10 ans).

Les dettes financières à moins d'un an sont de 1.258 K€ contre 1.358 K€ en 2009. Elles sont constituées de 388 K€ d'emprunts bancaires et de 865 K€ de contrats de location-financement.

Les crédits à court terme intègrent, en application de la norme IAS 32, les financements de créances commerciales. Ainsi, les effets escomptés non échus et les créances affacturées ou cédées en Daily ont été reclassés en créances clients à l'actif pour 15.044 K€ (contre 6.885 K€ en 2009) et en crédits à court terme au passif pour le même montant.

Les contributions au chiffre d'affaires et résultats consolidés par secteurs d'activité

	Chiffre d'Affaires	Chiffre d'Affaires	Résultat Opérationnel Courant	Résultat Opérationnel Courant	Résultat Opérationnel	Résultat Opérationnel	Résultat Net	Résultat Net
	12/2010 IFRS	12/2009 IFRS	12/2010 IFRS	12/2009 IFRS	12/2010 IFRS	12/2009 IFRS	12/2010 IFRS	12/2009 IFRS
COFIDUR EMS	64 161	65 436	1 519	1 221	1 519	1 221	589	601
COFIDUR PM	26 621	26 592	- 2 880	- 1 170	- 3 432	- 1 170	- 3 569	- 926
TECHCI	12 321	12 215	316	- 446	139	- 446	59	- 539
COFIDUR SA	1 950	1 950	112	- 43	112	- 43	598	148
Elimination	- 6 423	- 5 470	-	-	-	-	-	-
Groupe	98 630	100 723	- 932	- 438	- 1 661	- 438	- 2 322	- 716

Les Chiffres d'affaires et résultats des comptes sociaux des entreprises intégrées

COMPTES SOCIAUX DES ENTREPRISES INTEGREES	CHIFFRE D'AFFAIRES		RESULTAT EXPLOITATION		RESULTAT NET	
	12/2010	12/2009	12/2010	12/2009	12/2010	12/2009
COFIDUR EMS	64 160	65 436	1 621	1 058	1 443	424
COFIDUR PM	26 621	26 592	- 3 055	- 1 350	- 3 985	127
Sous Traitance électronique (EMS)	90 781	92 028	- 1 434	- 292	- 2 542	551
TECHCI	12 321	12 215	209	- 612	836	- 608
Circuits imprimés	12 321	12 215	209	- 612	836	- 608
COFIDUR Holding	1 950	1 950	115	- 89	665	213
Total	105 052	106 193	- 1 110	- 993	- 1 041	156

Activités et résultats de la branche EMS

Le chiffre d'affaires de COFIDUR EMS est en légère baisse à 64.1M€ contre 65.4M€ en 2009. Dans une conjoncture difficile, le positionnement de la société sur les produits à haut niveau de services lui a permis de préserver ses affaires et de maintenir sa rentabilité. Les comptes de l'exercice intègrent un produit exceptionnel de 3.442 K€ lié au refinancement (Lease Back) des bâtiments industriels de Laval. Dans les comptes consolidés (IAS 17), la plus-value a été enregistrée en produits constatés d'avance pour être étalée sur la durée du contrat (10 ans). Le résultat net de la société intègre également une provision sur titres (annulée dans les comptes consolidés) de 2.411 K€ liée au résultat de sa filiale COFIDUR PM.

A contrario, les résultats de COFIDUR PM ont été fortement impactés par la réduction de ses activités sur le premier semestre. Ainsi, le Chiffre d'affaire au 30 juin 2010 enregistrerait un recul de 19% et la perte constatée sur cette période était de 3 093K€. Le résultat net de l'exercice intègre une charge non récurrente de 551K€ (constatée sur le premier semestre) et consécutive à un plan de licenciement de 23 personnes. Les mesures prises ont permis de ramener les coûts de structure à un niveau compatible avec l'activité enregistrée sur le quatrième trimestre.

Activités et résultats de la branche Circuits imprimés

Le marché français du circuit imprimé est fortement affecté par la concurrence des pays asiatiques.

Le renforcement du positionnement de la société TECHCI sur les marchés de la sécurité, de la défense et de l'aéronautique lui a permis d'accroître ses activités et de retrouver une marge d'exploitation positive. Les comptes de l'exercice intègrent un produit exceptionnel de 852 K€ lié au refinancement (Lease Back) des bâtiments industriels de Saint-Genix. Dans les comptes consolidés, la plus-value est étalée sur la durée du contrat (10 ans). Le résultat net intègre également une charge non récurrente de 177 K€ liée à un plan de licenciement de 8 personnes.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES

Le marché français de la sous-traitance électronique ainsi que le carnet de commandes des filiales offrent une faible visibilité. A la date d'arrêté des comptes, le groupe estime que le niveau d'activité du premier semestre sera supérieur à celui de 2010.

ACTIVITES ET RESULTATS DE COFIDUR SA

La société a réalisé un chiffre d'affaires de 1.950 K€ et un bénéfice de 665 K€ qui s'analyse comme suit :

En Milliers d'Euros	12/2010	12/2009
Résultat d'exploitation	115	- 89
Intérêts courus sur avances de trésoreries concédées aux filiales	55	59
Produits financiers de placement	12	29
Produits exceptionnels divers	15	20
Produits de rachats des obligations convertibles	-	53
Produits d'impôts société (effets de l'intégration fiscale)	470	143
Autres produits et charges financiers et exceptionnels	- 3	- 3
Résultat net	665	213

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

APPLICATION DES NORMES IFRS

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers du groupe sont conformes au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) publié par l'IASB (International Accounting Standards Board).

Le référentiel IFRS comprend les normes IFRS, les normes IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) et SIC (Standing Interpretation Committee).

Les normes et interprétations retenues pour l'élaboration des comptes 2010 sont celles publiées au journal officiel de l'union européenne (JOUE) au 31 décembre 2010 et dont l'application est obligatoire à cette date. Elles peuvent être consultées sur le site internet de la Commission Européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm).

- Nouvelles normes, révisions et interprétations d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2010 :

IFRS 3 (Regroupement d'entreprises) et IAS 27 (états financiers individuels et consolidés) modifient les règles d'évaluation et de consolidation pour les acquisitions réalisées après le 1^{er} janvier 2010.

Les amendements à IAS 39 (instruments financiers : éléments éligibles à la couverture), IFRS 2 (transactions intra-groupe en actions), IFRS 5 (cession partielle de titres), les améliorations des normes IFRS publiées en 2009 ainsi que les interprétations IFRIC 12 (contrats de concession de services), IFRIC 15 (vente de biens immobiliers), IFRIC 16 (couverture d'un investissement net dans une filiale étrangère), IFRIC 17 (distribution d'actifs non monétaires aux actionnaires) et IFRIC 18 (transferts d'actifs provenant des clients) n'ont pas eu d'incidence sur les comptes du groupe.

- Nouvelles normes, révisions et interprétations d'application optionnelle à compter du 1^{er} janvier 2010 ou ultérieurement :

Le groupe n'a anticipé aucun des nouveaux textes adoptés ou en cours d'adoption par l'union européenne et dont l'application sera obligatoire à compter du 1er janvier 2011 ou ultérieurement (Amélioration des normes IFRS de mai 2010, IFRS 9, IAS 24 révisée, IAS 32 amendée, IFRIC 14 et 19...).

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

COFIDUR SA, de par son objet, n'a aucune activité en matière de recherche et développement.

EVOLUTION DES COURS DE BOURSE

Action COFIDUR (code ISIN FR 0000054629) :

Mois	Plus Haut	Date Plus haut	Plus Bas	Date Plus Bas	Dernier Cours	Cours Moyen A la clôture	Titres	Capitaux En milliers d'euros	Jours de bourses
2010-01	0,70	13/01/2010	0,63	07/01/2010	0,67	0,674	26 246	17,53	13
2010-02	0,69	01/02/2010	0,60	12/02/2010	0,65	0,646	55 922	36,54	14
2010-03	0,69	01/03/2010	0,61	16/03/2010	0,64	0,663	32 618	21,21	11
2010-04	0,74	30/04/2010	0,64	12/04/2010	0,74	0,673	52 300	35,72	14
2010-05	0,74	28/05/2010	0,64	11/05/2010	0,74	0,683	21 316	14,70	12
2010-06	0,74	11/06/2010	0,66	07/06/2010	0,74	0,716	13 636	09,59	9
2010-07	0,74	08/07/2010	0,69	19/07/2010	0,71	0,713	5 600	03,92	3
2010-08	0,76	16/08/2010	0,62	30/08/2010	0,74	0,706	3 023	02,02	10
2010-09	0,73	01/09/2010	0,66	24/09/2010	0,71	0,699	40 141	51,67	11
2010-10	0,77	08/10/2010	0,67	06/10/2010	0,77	0,730	25 714	18,38	13
2010-11	0,77	17/11/2010	0,67	25/11/2010	0,73	0,719	57 129	39,95	17
2010-12	0,75	27/12/2010	0,65	03/12/2010	0,73	0,705	53 497	37,80	10
2011-01	0,76	17/01/2011	0,67	12/01/2011	0,75	0,736	53 310	38,89	18
2011-02	0,76	03/02/2011	0,70	25/02/2011	0,70	0,735	66 900	49,15	15

Le capital est constitué de 8.464.795 actions. En conséquence, la capitalisation boursière sur la base des cours moyens mensuels s'est élevé au plus bas à 5.5 M€ en février 2010 et au plus haut à 6.5 M€ en juin 2010

Obligation convertible (code ISIN FR 00000180549)

Mois	Plus Haut	Date Plus haut	Plus Bas	Date Plus Bas	Dernier Cours	Cours Moyen	Titres	Capitaux en Euros	Jours de bourses
2010-01	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2010-02	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2010-03	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2010-04	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2010-05	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2010-06	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2010-07	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2010-08	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2010-09	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2010-10	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2010-11	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2010-12	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2011-01	1.65	28/01/2011	1.65	28/01/2011	1.65	1.65	1 000	1 650	1
2011-02	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Au cours de la période, l'obligation convertible a fait l'objet d'une seule cotation, le 28 janvier 2011.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

En application de l'article L.233-6 du Code de commerce nous vous précisons que :

- aucune modification n'a été apportée, durant l'exercice, au mode de présentation des comptes et aux méthodes d'évaluation. Nous vous précisons cependant que conformément à la norme IAS 17, les plus-values de cession bail (Note 5.2) sont enregistrées en produits constatés d'avance et étalées sur la durée des contrats. Dans les comptes de l'exercice 2010, ils sont présentés dans les passifs non courants pour la part à plus d'un an et dans les autres dettes (en passifs non courants) pour la part à moins d'un an.

Dans les comptes de l'exercice 2009 publiés en avril 2010, ils étaient présentés pour leur intégralité dans les autres dettes. En conséquence, et conformément aux normes IAS 1 et IAS 8, un reclassement de 1 057 K€ entre les passifs courants et non courants a été effectué dans les comptes 2010 pour l'exercice 2009 présenté en comparatif.

- la société n'a acquis aucune participation ni effectué de prise de contrôle d'une autre société durant l'exercice écoulé,
- les sociétés contrôlées au 31 décembre 2010 sont les suivantes :
 - Cofidur EMS SA, à raison de 411.481 actions soit 99,99 % du capital social,
 - Techci Rhône-Alpes SA, à raison de 59.988 actions soit 99,98 % du capital social,
 - Cofidur PM SA, contrôlée indirectement par Cofidur SA via Cofidur EMS SA
- en application de l'article L.233-13 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après les participations supérieures au vingtième, au dixième, aux trois vingtièmes, au cinquième, au quart, au tiers, à la moitié, aux deux tiers, aux dix-huit vingtièmes ou aux dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote de notre Société :
 - La société EMS Finance agissant de concert avec ses associés détient une participation supérieure à 50% du capital et des droits de vote de la société.
- en application de l'article L.225-100-3, nous vous précisons les caractéristiques de la Société susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'acquisition :

Restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote

Aux termes de l'article 8 des statuts, toute personne physique ou morale qui vient à détenir un nombre d'actions au porteur de la société portant le nombre total d'actions de la société qu'il possède directement ou indirectement à un nombre égal ou supérieur à 1% du nombre total d'actions composant le capital social doit, dans un délai de 15 jours à compter du franchissement dudit seuil, informer la société du nombre total d'actions qu'il possède, par courrier recommandé avec accusé de réception adressé au siège social de la société.

Cette déclaration doit être renouvelée dans les mêmes conditions chaque fois qu'un nouveau seuil de 1% est franchi.

A défaut d'avoir été régulièrement déclarées, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privées du droit de vote pour toute assemblée d'actionnaires qui se tiendrait jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification.

Au 31 décembre 2010, la société n'a reçu aucune déclaration de franchissement du seuil statutaire de 1%.

En application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts

Nous vous rappelons que le dividende suivant a été distribué au titre des trois derniers exercices :

- exercice clos le 31 décembre 2007 : un dividende de € 273.173,73 (soit, par action, une somme de € 003).
- exercice clos le 31 décembre 2008 : un dividende de € 1.365.868,65 (soit, par action, une somme de € 0,15).
- exercice clos le 31 décembre 2009 : un dividende de € 345.096,40 (soit, par action, une somme de € 04).

La société n'est pas en mesure de ventiler le montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % et ceux non éligibles.

En application de l'article L.225-102 du Code de commerce,

Nous vous indiquons qu'au 31 décembre 2010, aucune action de la Société n'était détenue par les salariés de la Société dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise.

En application de l'article L.225-211 (modifié par l'ordonnance 2009-105 du 30 janvier 2009)

Nous vous indiquons que suivant décision de l'assemblée générale extraordinaire du 24 juin 2010, dans le cadre de la mise en œuvre d'un nouveau programme de rachats d'actions, la Société a acquis 162.615 actions de ses propres actions au prix unitaire de 0,80 €.

En vertu de l'autorisation donnée par l'assemblée générale, le conseil d'administration, par décision du 23 décembre 2010, a réduit le capital social par annulation des 162.615 actions auto-détenues.

Le capital social a ainsi été réduit d'un montant 56.915,25 euros pour être ramené de 3.019.593,50 euros à 2.962.678,25 euros divisé en 8.464.795 actions de 0,35 euro de nominal.

Notre Société ne détenait, au 31 décembre 2010, aucune de ses propres actions.

En application de l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier,

Nous vous indiquons que les dirigeants et hauts responsables ainsi que les personnes auxquelles ils sont étroitement liés n'ont pas réalisé de transactions déclarables sur les titres de la société ou sur les instruments financiers qui leurs sont liés.

En application de l'article L.225-102.1 du Code de commerce,

Nous vous précisons que :

- La rémunération brute totale versée au cours des trois derniers exercices à Monsieur Henri Tranduc, Président du Conseil d'administration, est constituée des éléments suivants :

	<u>2010</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Rémunérations fixes	161.200	161.200	161.200
Rémunérations variables	-	-	-
Avantages en Nature	19.902	20.807	23.570
Total brut	181.102	182.007	262.001

Monsieur Henri Tranduc perçoit cette rémunération au titre de son contrat de travail de Directeur Financier.

Monsieur Henri Tranduc bénéficie en sus de sa rémunération fixe, d'une prime égale à 3 % du montant du résultat opérationnel annuel, dès lors que ce dernier est au moins égal à 500.000 €.

Au cours de l'exercice 2009 et, en raison du contexte économique et des résultats du groupe, il a expressément renoncé au versement de la prime de 77.231 euros qui lui était due au titre de l'exercice 2008.

Monsieur Henri Tranduc bénéficie d'une Garantie sociale des chefs et dirigeants d'entreprise prise en charge par la société et constituant pour Monsieur Henri Tranduc un avantage en nature, une retraite art.83 dont la cotisation égale 10% de son salaire brut annuel et un véhicule de fonction de marque Peugeot 607.

L'Assemblée Générale du 20 juin 2008 a approuvé les conditions de performance liées au versement d'une indemnité de départ à Monsieur Henri Tranduc, Président du Conseil d'Administration de la société COFIDUR. Son montant sera égal à 0,6% de la variation positive entre le montant des capitaux propres tels qu'ils apparaîtront dans les derniers comptes consolidés précédents son départ et ceux des comptes clos au 31 décembre 2001, étant précisé que :

- le montant des capitaux propres consolidés, tels qu'ils apparaîtront sur le bilan précédent la date de départ, sera augmenté du montant des dividendes versés entre le 1^{er} janvier 2002 et la date de son départ,
- le montant de son indemnité ne pourra être supérieur à sa dernière rémunération brute annuelle.

Monsieur Henri Tranduc bénéficiera également à partir de son soixante-cinquième anniversaire d'une indemnité de départ à la retraite, représentant quatre mois de salaire.

- La rémunération brute totale et les avantages de toute nature versés au cours des trois derniers exercices à Monsieur Philippe Broussard, Administrateur, est constituée des éléments suivants :

	2010	2009	2008
Rémunérations fixes	115.000	115.000	115.000
Rémunérations variables	-	-	20.000
Avantages en Nature	4.730	12.994	12.874
Total brut	119.730	127.994	147.874

Monsieur Philippe Broussard perçoit cette rémunération au titre de son contrat de travail de Directeur Marketing.

Monsieur Philippe Broussard bénéficie d'une retraite art. 83 dont la cotisation égale 10% de son salaire brut annuel et un véhicule de fonction de marque Peugeot 607.

Monsieur Philippe Broussard bénéficiera également à partir de son soixante-cinquième anniversaire d'une indemnité de départ à la retraite, représentant trois mois de salaire.

- Aucune rémunération ni aucun avantage n'ont été versés à Monsieur Henri Tranduc, Président Directeur Général, ou à Monsieur Philippe Broussard, administrateur, par une des sociétés contrôlées au sens des dispositions de l'article L.233-16.
- Les autres mandataires sociaux exercent leurs fonctions à titre gratuit.
- La liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées par les mandataires sociaux est annexée au présent rapport.
- Conformément à l'article R 225-102, nous vous informons que, au 31 décembre 2010, la direction générale de la société est exercée par le Président Directeur Général.

En application de l'article L.225-39 du Code de commerce,

La liste et l'objet des conventions conclues par la Société à des conditions normales ont été communiqués par le Président du Conseil d'administration aux membres du Conseil et aux Commissaires aux comptes. Cette liste est tenue à la disposition des actionnaires au siège social.

En application des dispositions de l'article L. 225-37 alinéa 6 du Code de Commerce,

Nous vous précisons que le rapport complémentaire du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne est joint en annexe.

En application des dispositions de l'article L. 225-184 et L. 225-197-4 du Code de Commerce,

Nous vous précisons qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010, aucune attribution d'actions gratuites ou d'options d'achat ou de souscription n'a été consentie au personnel salarié ou aux dirigeants de la Société.

INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

Fabrication de circuits imprimés

Les activités de fabrication de circuits imprimés sont principalement réglementées par :

- Le code de l'environnement, titre 1^{er} du livre V, et notamment son article L 512-1
- Le décret n° 77.1133 du 21 septembre 1977 modifié, pris pour l'application de la loi n°76.663 du 19 juillet 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement (codifiée au titre 1^{er} du livre V de l'environnement);

La fabrication du circuit imprimé de part la nature de ses activités, relatives aux ateliers de traitement de surface, relève des installations classées pour l'environnement.

Selon la nomenclature des installations classées pour la protection environnementale (ICPE), chaque établissement est soumis au respect d'un arrêté préfectoral instruit au travers d'une étude d'impact précise, évaluant les dangers et les précautions qui sont à prendre par l'industriel pour se prévenir de ces risques.

- TECHCI Rhône Alpes - Saint Genix - Ampliation de l'arrêté en date du 8 octobre 1993 et avis favorable sur les prescriptions complémentaires en date du 18 mai 2004. Ampliation du 27 octobre 2010, avec pour objectif principal le respect des normes de qualité environnementales fixé pour 2015 par la directive 2000/60/CE

Au titre de cette étude, sont pris en compte les risques et les mesures de prévention des ressources suivantes :

- Pollution des eaux
- Pollution atmosphérique
- Bruit
- Elimination des déchets
- Risques d'incendie et d'explosion

L'ensemble de ces prescriptions fait l'objet d'un suivi et d'une surveillance par les inspecteurs de la DREAL. De part ces mesures, nous apportons les modifications et améliorations nécessaires aux respects et à l'application des nouveaux décrets notamment le 2002.680 du 30 avril 2002 modifiant la nomenclature des installations classées ainsi que le décret 2002 – 681 complétant les activités visées par la redevance annuelle.

Notre établissement se doit de justifier auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse du bon fonctionnement de sa station de traitement des effluents, par la mise en place d'un système d'auto-surveillance, d'un suivi analytique des rejets et de contrôles inopinés réalisés par des laboratoires conventionnés, qui lui autorise un abattement significatif dans le calcul de la redevance de pollution, pour illustration, l'année 2009 :

Etablissement	Redevance brute	Prime d'épuration	Redevance Nette
TEHCI ST Genix	371 230.97 €	350 874.28 €	20 356.68€

Une déclaration annuelle des émissions polluantes applicables à tous exploitants d'installations classées soumises à autorisation préfectorale, est traduite sous forme de bilan auprès de la Direction Régionale de l'Industrie et de l'Environnement – Rhône Alpes, validée par l'inspecteur des installations classées en charge du suivi de notre établissement.

Au regard de la nouvelle réglementation Européenne REACH, entrée en vigueur au 1^{er} juin 2007, dont le but est de garantir un niveau élevé de protection de la santé et de l'environnement ; une équipe projet a été spécialement constituée pour gérer les attentes de nos clients aux regards de la pérennité des produits que nous leur fournissons.

Au sens de la réglementation, TECHCI Rhône-Alpes, en tant que fabricant de circuit imprimé est considéré comme utilisateur en aval.

En conséquence,

- Concernant l'enregistrement des substances que nous utilisons pour la réalisation de nos produits, nous rappelons que nos approvisionnements se font exclusivement auprès de fournisseurs ou distributeurs européens ; nous ne sommes donc ni fabricants, ni importateurs. Sous-entendu, nous ne sommes pas visés par les procédures de pré-enregistrement ou d'enregistrement ; seuls, nos fournisseurs sont concernés par cette démarche. A ce titre, nous les avons sollicités pour connaître leurs prérogatives et être informés dans les meilleurs délais de tout produit qui ne sera pas pré-enregistré ou de tout changement dans les intentions d'enregistrement de leurs propres fournisseurs.
- Concernant la présence de 46 substances extrêmement préoccupantes (Substances of Very High Concern), publiée en date du 28 octobre 2008 et mise à jour le 15 décembre 2010, sous forme de liste, par l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) à l'adresse : http://echa.europa.eu/chem_data/authorisation_process/candidate_list_table_en.asp nous ne sommes pas « sachant » en matière de moyens et ressources pour apprécier la probabilité que ce type de substances soit utilisé pour la réalisation des circuits imprimés. Etant néanmoins préoccupés par notre devoir d'alerte, nous veillons et suivons au travers de nos propres fournisseurs l'évolution de cette liste et ne manquerons pas de vous informer si un produit que nous utilisons contient une « substance candidate » à concentration égale ou supérieure à 0.1 %.

Sous-traitance électronique

Les activités de montage et d'insertion de cartes électroniques ne sont pas directement réglementées et ne comportent pas de risque industriel et environnemental significatif. La démarche environnementale se poursuit par la mise en place de procédures destinées à l'obtention de la certification ISO 14000 en 2012.

INFORMATIONS SOCIALES

Les sociétés du groupe sont responsables de leur gestion des ressources humaines. Les éléments suivants présentent le résultat de la simple agrégation des données pour le périmètre suivant :

- COFIDUR EMS
- COFIDUR PM
- TECHCI
- COFIDUR

EFFECTIFS

	2010	2009
Effectif total à la clôture de l'exercice	719	782
Embauches au cours de l'exercice :		
Nombre d'embauches en CDI	16	7
Nombre d'embauches en CDD	2	0
Travailleurs saisonniers et autres	2	1
Total des embauches	<u>20</u>	<u>8</u>
Départs au cours de l'exercice :		
Démission	2	5
Licenciements économiques	24	2
Autres licenciements	4	13
Départs en retraite	32	15
Inaptitude médicale	2	3
Fin de contrat temporaire	2	10
Autres motifs	11	4
Total des départs	<u>77</u>	<u>52</u>
Nombre d'heures supplémentaires	21 259	29 957
Nombre moyen mensuel de travailleurs temporaires	63	12

Ventilation de l'effectif moyen

	Cadres	Etam	Ouvriers	Total
Hommes	76	117	116	309
Femmes	25	80	305	410
Total	<u>101</u>	<u>197</u>	<u>421</u>	<u>719</u>

ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

Durée du travail hebdomadaire en heures : 35

REMUNERATIONS

Masse salariale brute en milliers d'euros	:	18.838
Charges sociales	:	7.264

Evolution des rémunérations

	2010	2009	2008	2007
Masse salariale (salaire brut DADS)	18 839 822	19 807 602	20 626 808	21 188 756
Effectif moyen	741	799	842	886
Rémunération annuelle moyenne	25 425	24 790	24 382	23 929

ACCORDS COLLECTIFS

Au cours de l'exercice 2010, aucun accord collectif n'a été contracté.

CONDITIONS D'HYGIENE ET DE SECURITE

Des comités d'hygiène et de sécurité ont été élus sur les sites dont l'effectif est supérieur à 50.

Le nombre moyen annuel de réunions varie en fonction de la taille des sociétés et des risques attachés à leurs activités. Au cours de l'exercice, les comités se sont réunis entre 3 et 4 fois.

FORMATION PROFESSIONNELLE ET INSERTION DES TRAVAILLEURS HANDICAPES

Dépenses de formation en milliers d'euros	:	166
Nombre d'heures de formation	:	3.178
Droits acquis au titre du DIF (Nombre d'heures cumulé)	:	78.185
Nombre de travailleurs handicapés	:	29

COMITES D'ENTREPRISES ET ŒUVRES SOCIALES

Le budget cumulé des comités d'entreprises des sociétés du groupe est de 160 K€.

IMPORTANCE DE LA SOUS-TRAITANCE

La sous-traitance hors groupe est de l'ordre de 4,26 M€ et concerne essentiellement des sociétés de droit français.

INFORMATIONS SUR LES RISQUES

Risque de marchés

- Le groupe n'est exposé à aucun risque significatif lié aux marchés financiers.
- Les valeurs mobilières de placement sont uniquement constituées de SICAV de trésorerie.
- L'endettement bancaire concerne exclusivement les filiales et ne présente pas, à notre connaissance de risque particulier.
- Les emprunts à taux variables sont négligeables et n'exposent pas le groupe en cas de fortes variations.

Risque de change

Le groupe dispose des lignes de couverture à terme nécessaires pour couvrir ses engagements nets en devises. Au 31 décembre 2010, ces lignes n'étaient pas utilisées.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité se définit comme le risque de ne pas disposer des fonds nécessaires pour faire face à ses engagements à leur échéance.

Les échéances des passifs financiers du groupe sont présentées ci-dessous :

En K€	Total	Echus	Moins de 3 mois	3 à 12 Mois	1 à 5 ans	> 5 ans
Crédits Baux	8 188		232	632	3 051	4 273
Emprunts et dettes financières	2 273		95	289	453	1 436
Fournisseurs	15 813	2 506	13 307			
Autres dettes (1)	11 615		6 562	5 045	8	
Concours bancaires	12 769		12 769			
Total	50 658	2 506	32 965	5 966	3 512	5 709

(1) Hors produits constatés d'avance

Les dettes fournisseurs échues concernaient essentiellement des litiges sur livraisons et ont été soldés sur les deux premiers mois de l'exercice 2011.

Les principales sources de financement du besoin en fonds de roulement (BFR) sont les suivants

En K€	Plafond de financement	Utilisation
Concours bancaires courants	50	104
Cessions de créances loi Dailly	3 500	2 772
Effets escomptés non échus	5 700	-
Affacturage	26 349	10 658
Lignes de financements sur stocks	2 410	1 740
Total	38 009	15 274

Risque de crédit

Le risque de crédit se définit comme l'impact qu'aurait des défaillances des contreparties sur les flux futurs d'entrées ou de sorties de trésorerie en fonction des actifs financiers détenus.

Les filiales du groupe ont mis en place une politique de suivi de leurs risques crédit client et les créances pour lesquelles il existe un risque font l'objet d'une dépréciation. A la clôture de l'exercice, il n'y a pas de concentration significative du risque de crédit.

L'échéancier des créances est présenté ci-après :

En K€	Total	Non échus et non dépréciés	ECHUES ET NON DEPRECEIEES				
			< 30 jours	30 – 60 jours	60 – 90 jours	90 – 120 jours	> 120 Jours
Créances clients	27 674	24 894	1 839	520	163	91	167
Autres créances (1)	1 195	1 195					
Total	28 869	26 089	1 839	520	163	91	167

(1) Hors charges constatées d'avance et acomptes versés sur commandes

Les créances à plus de 120 jours sont détenues sur des grands comptes et les filiales concernées estiment que ces retards de paiements ne sont pas de nature à remettre en cause leur recouvrement. Par ailleurs, ces créances se compensent partiellement avec des dettes fournisseurs échues dans le cadre de prestations réciproques.

Risque métier

Les activités du groupe comportent les risques majeurs suivants :

- La délocalisation croissante des productions électroniques
- La concentration du chiffre d'affaires entre un nombre limité de donneurs d'ordre
- L'irrégularité croissante du rythme des commandes

Ils sont susceptibles de remettre en question la rentabilité des activités du groupe puisque le carnet de commande offre une visibilité limitée (de 3 à 12 mois selon les affaires).

AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter le résultat comptable de l'exercice, soit un bénéfice de 664.612,44 euros, de la manière suivante :

-	au compte de « report à nouveau » :.....	€ 664.612,44
	Puis, après avoir constaté l'existence de sommes distribuables à hauteur de € 6.446.520,25,	
-	distribution d'une somme de	€ 338.591,80
	à titre de dividende, prélevée en totalité sur le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2010, soit € 0,04 par action.	

Ce dividende donnera droit au profit des actionnaires personnes physiques, en l'absence de l'option pour le prélèvement libératoire de 19%, à l'abattement de 40% calculé sur la totalité de son montant.

TABLEAU DES RESULTATS FINANCIERS

Au présent rapport sont joints les tableaux prévus à l'article R.225-102 du Code de commerce, faisant apparaître les résultats financiers de la Société au cours des cinq derniers exercices.

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des articles L.441-6-1 et D.441-4 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-dessous la décomposition du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance :

31/12/2010	Total	Echues	A échéance				
			30 jours	60 jours	90 jours	90 à 360 jours	> 360 jours
Fournisseurs	26		26				
Fournisseurs Effets à Payer	0						
Fournisseurs FNP	46		7	13		26	
Total	72	0	33	13		26	

31/12/2009	Total	Echues	A échéance				
			30 jours	60 jours	90 jours	90 à 360 jours	> 360 jours
Fournisseurs	0						
Fournisseurs Effets à Payer	0						
Fournisseurs FNP	47		1	16		30	
Total	47	0	1	16		30	

DEPENSES NON DEDUCTIBLES

Nous vous demandons également de bien vouloir approuver un montant global de 14.783,50 euros comptabilisé en amortissements excédentaires (article 39-4 du Code Général des Impôts) et autres charges non déductibles pour la détermination du résultat fiscal.

JETONS DE PRESENCE

Il est proposé, au titre de l'exercice 2011, le versement de jetons de présence aux administrateurs à hauteur de 3.000 €. Il est précisé qu'il appartiendra au Consèl d'Administration d'en déterminer la répartition entre ses membres.

**AUTORISATION D'UN NOUVEAU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS DE LA SOCIETE.
DELEGATION DE POUVOIRS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION.**

En application de l'article L.225-209, al. 1 à 7 du Code de commerce, modifié par l'ordonnance 2009-105 du 30 janvier 2009, nous vous remercions d'autoriser le Conseil d'administration à acquérir, pendant un délai de 18 mois à compter de la date de la présente assemblée générale, un nombre d'actions représentant jusqu'à 10% du nombre des actions composant le capital de la Société (maximum autorisé), soit un maximum de 846.479 actions, dans les conditions prévues au Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers et du Règlement n°2273/2003 de la commission européenne du 22 décembre 2003.

Cette autorisation pourra être utilisée aux fins de :

- annuler les actions ainsi acquises dans la limite de 10 % du capital par période de 24 mois
- disposer d'actions dans le cadre d'opérations de croissance externe,
- favoriser la liquidité des titres de la Société, dans le cadre d'un contrat de liquidité,

L'acquisition et la cession de ces actions pourront être effectuées, dans le respect des règles édictées par l'Autorité des Marchés Financiers, sur le marché ou hors marché, à tout moment et par tous moyens, y compris par transfert de blocs, par l'exercice de tout instrument financier, produit dérivé.

**TRANSFERT DE LA COTATION DES TITRES DE LA SOCIETE D'EURONEXT VERS
ALTERNEXT**

Nous pensons que le maintien de la cotation actuelle des titres de la Société sur Euronext n'est plus justifié. En effet, la lourdeur des obligations réglementaires semble disproportionnée par rapport à la situation de la Société et ses besoins.

Nous vous demandons de vous prononcer sur l'opportunité de transférer la cotation des titres COFIDUR sur Alternext, sous réserve bien entendu de l'accord de NYSE Euronext.

* *

*

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignerez en votant les résolutions soumises à votre approbation.

Le Conseil d'Administration

COFIDUR S.A.

Résultats des cinq derniers exercices

DATE D'ARRETE Durée d'exercice	31/12/2010 12 mois	31/12/2009 12 mois	31/12/2008 12 mois	31/12/2007 12 mois	31/12/2006 12 mois
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	2 962 678	3 019 594	3 187 027	3 187 027	2 915 642
Nombre d'actions					
- <i>ordinaires</i>	8 464 795	8 627 410	9 105 791	9 105 791	8 330 406
- <i>à dividende prioritaire</i>					
Nombre maximum d'actions à créer					
- <i>par conversion d'obligations</i>	67 880	67 880	69 384	69 534	69 605
- <i>par droit de souscription</i>					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	1 950 000	1 950 000	2 300 000	2 300 000	2 300 000
Résultat avant impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	200 589	77 485	421 797	510 090	1 678 077
Impôts sur les bénéfices	- 470 250	- 142 749	- 498 697	- 7 693	0
Participation des salariés					
Dotations amortissements et provisions	- 6 227	- 7 455	- 103 475	- 148 305	987 992
Résultat net	664 612	212 779	817 019	369 478	690 085
Résultat distribué	338 592	345 096	1 365 869	273 173	0
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot. amortissements-provisions	0,079	0,026	0,101	0,056	0,201
Résultat après impôt, participation, dot. amortissements-provisions	0,08	0,02	0,09	0,04	0,08
Dividendes attribués	0,04	0,04	0,15	0,03	0,00
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	8	8	8	8	8
Masse salariale	776 451	767 450	909 924	851 797	778 106
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales.....)	462 267	478 488	559 267	505 163	511 804

COFIDUR SA

TABLEAU DES MANDATS DETENUS AU 31 DECEMBRE 2010

	COFIDUR	COFIDUR EMS	COFIDUR PM	TECHCI RHONE-ALPES	EMS FINANCE
Henri TRANDUC 18, rue Parent de Rosan 75016 Paris	PDG	Repr. Permanent de Cofidur	Repr. Permanent de Cofidur	Prés. Conseil	Président
Philippe BROUSSARD 111 avenue Carnot 91600 Savigny-sur-Orge	Adm.	Adm.	Adm.	Repr. Permanent de Cofidur	
Gilbert BOURGEOIS Les Terrasses de l'Alhambra Parc du Roy d'Espagne Allée Cervantès 13009 Marseille	Adm.				

COFIDUR
14 Rue du Viaduc
94130 Nogent Sur Marne

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SUR LES CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL
AINSI QUE SUR LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA
SOCIETE

(Article L .225.37 du Code de commerce)

Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En complément du rapport de gestion établi par le Conseil d'administration et en application des dispositions de l'article L 225-37 du Code de commerce résultant de l'article 117 de la Loi de sécurité financière, je vous rends compte dans un rapport joint au rapport mentionné aux articles L.225-100, L.232-14, L.233-26 et R 225-102 du Code de commerce, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil ainsi que de l'application des procédures de contrôles internes mises en place par la société COFIDUR.

Enfin, le présent rapport a été présenté pour approbation au Conseil lors de sa séance du 28 avril 2011 et sera rendu public.

A. PREPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL

Au cours de l'exercice 2010, le Conseil d'administration s'est réuni 4 fois aux dates suivantes :

- le 29 avril 2010
- le 30 août 2010
- le 28 octobre 2010
- le 23 décembre 2010

Pour principalement examiner et se prononcer sur les points suivants :

- examen des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2009,
- examen des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009,
- programme de rachat d'actions,
- adoption du code de gouvernement d'entreprises pour les valeurs moyennes et petites « MiddleNext »
- convocation à l'assemblée générale d'approbation des comptes,
- examen du tableau d'activité et de résultat consolidé du premier semestre 2010,
- autorisation donnée à la société de se porter caution à hauteur de 500 000 Euros pour sa filiale TECHCI Rhône-Alpes et à hauteur de 1 300 000 Euros pour sa filiale COFIDUR EMS,
- information financière et prévisionnelle.

Les informations utiles aux délibérations ont été systématiquement communiquées aux administrateurs.

Le quorum a toujours été atteint, les administrateurs s'étant, le cas échéant, abstenus de prendre part au vote lorsque la loi le prévoyait. Le taux d'assiduité des administrateurs aux séances du conseil a été de 100%.

Les procès verbaux des réunions ont été établis après chaque réunion du conseil dans de brefs délais.

Il n'existe pas de règlement intérieur relatif au fonctionnement du conseil d'administration, ni de censeurs ni de comités spécifiques en dehors du comité d'audit dont les fonctions sont remplies par le conseil d'administration (article L 823-20 4°).

En effet, le conseil a estimé du fait de sa composition (2 dirigeants opérationnels et un indépendant), de la compétence de ses membres, et de la souplesse de son fonctionnement, que la rédaction d'un règlement intérieur n'était pas nécessaire.

Le conseil a également estimé (2 dirigeants opérationnels et un indépendant) qu'il était inutile d'inviter formellement chaque membre à s'exprimer sur le fonctionnement du conseil.

En présence des commissaires aux comptes, le conseil se réunit en comité d'audit au moins deux fois par an pour faire un point sur l'activité et examiner les comptes annuels et semestriels ainsi que les communications à caractère financier. Compte tenu de sa composition et des compétences du Président Directeur Général dans les domaines comptables et financiers, le conseil a jugé préférable qu'il assiste à ces réunions.

Le conseil d'administration est composé de 3 administrateurs, élus pour 6 ans par l'assemblée générale.

Le président du conseil d'administration est directement impliqué dans la gestion et la direction des activités de la société et du groupe.

Au 31 décembre 2010, les administrateurs de la société COFIDUR SA sont les suivants :

- M. Henri TRANDUC, Président directeur général,
- M. Philippe BROUSSARD,
- M. Gilbert BOURGEOIS

Notre société, conformément aux préconisations AFEP/MEDEF d'octobre 2003 et de la recommandation de la Commission européenne du 15 février 2005, a ouvert en février 2006 son Conseil d'administration à un administrateur indépendant en la personne de Monsieur Gilbert Bourgeois. Notre Conseil d'administration, dans sa réunion du 29 avril 2010 a décidé, après avoir pris connaissance notamment des éléments présentés dans la rubrique « points de vigilance » d'adopter le code de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites (code « MiddleNext »). En conséquence, la société COFIDUR SA se réfère à ce code pour l'élaboration du rapport prévu à l'article L.225-37 du Code de commerce, en application de la loi 2008-649 du 3 juillet 2008, transposant la directive communautaire 2006/46/CE du 14 juin 2006. Ce code peut être consulté au siège social.

Monsieur Gilbert Bourgeois satisfait aux critères d'indépendance préconisés par le code MiddleNext.

Par ailleurs, nous vous précisons que :

- les conseils d'administration des filiales sont composés d'au moins un membre du Conseil d'administration de la société COFIDUR.
- Notre société ne s'est pas appuyée sur le rapport du groupe de travail constitué par l'AMF pour la rédaction du présent rapport sur le contrôle interne.

REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

Les rémunérations et avantages accordés à Messieurs Henri TRANDUC et Philippe BROUSSARD sont détaillés dans le rapport de gestion intégré au rapport annuel du groupe.

En 2010, la rémunération brute des dirigeants sociaux s'est élevée à 300 832€.

Conformément au rapport AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008, la rémunération des dirigeants sociaux est présentée dans les tableaux suivants :

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social			
Mr Henri TRANDUC Président Directeur Général	Exercice 31/12/2008	Exercice 31/12/2009	Exercice 31/12/2010
Rémunérations dues au titre de l'exercice	262 001	182 007	181 102
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	-	-	-
TOTAL	262 001	182 007	181 102

Il est précisé que les recommandations du code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008 relatives aux indemnités de départ de Monsieur Henri TRANDUC, Président Directeur général de la société COFIDUR SA, n'ont pas été appliquées. En effet, le Conseil d'administration dans sa réunion du 24 avril 2008, a décidé le versement d'une indemnité de départ conditionnée au respect de critères de performance et plafonnée à un an de salaire. Le Conseil d'administration a ainsi considéré que son Président pourrait bénéficier de cette indemnité, quels que soient les motifs de son départ, si les conditions de performance étaient réunies.

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social			
Mr Philippe BROUSSARD Administrateur	Exercice 31/12/2008	Exercice 31/12/2009	Exercice 31/12/2010
Rémunérations dues au titre de l'exercice	147 874	127 994	119 730
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	-	-	-
TOTAL	147 874	127 994	119 730

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social						
Mr Henri TRANDUC Président Directeur Général	Montants au titre de l'exercice 31/12/2008		Montants au titre de l'exercice 31/12/2009		Montants au titre de l'exercice 31/12/2010	
	Dues	Versées	Dues	Versées	Dues	Versées
- rémunération fixe	161 200	161 200	161 200	161 200	161 200	161 200
- rémunération variable	77 231	-	-	-	-	-
- rémunération exceptionnelle	-	-	-	-	-	-
- jetons de présence	-	-	-	-	-	-
- avantages en nature	23 570	23 570	20 807	20 807	19 902	19 902
TOTAL	262 001	184 770	182 007	182 007	181 102	181 102

Monsieur Henri Tranduc bénéficie en sus de sa rémunération fixe, d'une prime égale à 3 % du montant du résultat opérationnel annuel, dès lors que ce dernier est au moins égal à 500.000 €.

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social						
Mr Philippe BROUSSARD Administrateur	Montants au titre de l'exercice 31/12/2008		Montants au titre de l'exercice 31/12/2009		Montants au titre de l'exercice 31/12/2010	
	Dues	Versées	Dues	Versées	Dues	Versées
- rémunération fixe	115 000	115 000	115 000	115 000	115 000	115 000
- rémunération variable	20 000	20 000	-	-	-	-
- rémunération exceptionnelle	-	-	-	-	-	-
- jetons de présence	-	-	-	-	-	-
- avantages en nature	12 874	12 874	12 994	12 994	4 730	4 730
TOTAL	147 874	147 874	127 994	127 994	119 730	119 730

Tableau sur les jetons de présence		
Membres du Conseil	Jetons de présence versés au 31/12/2009	Jetons de présence versés au 31/12/2010
Mr Gilbert BOURGEOIS	3 000	3 000
TOTAL	3 000	3 000

Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social						
Options attribuées à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe	Date du plan	Nature des Options (achat ou souscription)	Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Prix d'exercice	Période d'exercice
Mr Henri TRANDUC	néant	-	-	-	-	-
Mr Philippe BROUSSARD	néant	-	-	-	-	-

Option de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social				
Options levées par les dirigeants mandataires sociaux	Date du plan	Nombre d'options levées durant l'exercice	Prix d'exercice	Année d'attribution
Mr Henri TRANDUC	néant	-	-	-
Mr Philippe BROUSSARD	néant	-	-	-

Actions de performance attribuées à chaque dirigeant mandataire social					
Actions de performance attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe	Date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Date d'acquisition	Date de disponibilité
Mr Henri TRANDUC	néant	-	-	-	-
Mr Philippe BROUSSARD	néant	-	-	-	-

Actions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque dirigeant mandataire social				
Actions de performance devenues disponibles pour les dirigeants mandataires sociaux	Date du plan	Nombre d'actions devenues disponibles durant l'exercice	Conditions d'acquisition	Année d'attribution
Mr Henri TRANDUC	néant	-	-	-
Mr Philippe BROUSSARD	néant	-	-	-

INFORMATIONS CONCERNANT LA STRUCTURE DU CAPITAL

Le rapport de gestion fait mention des informations concernant la structure du capital de la société et les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique.

PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES A L'ASSEMBLEE GENERALE

Le mode de fonctionnement et les principaux pouvoirs de l'assemblée générale des actionnaires, les droits des actionnaires et les modalités de l'exercice de ces droits sont ceux décrits aux articles 17 et 18 des statuts.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS « REGLEMENTES »

Les procédures d'autorisation préalables sont respectées lorsque que conventions relèvent des articles L 225-38 à L 225-43 du Code de commerce. Conformément à ces textes, les conventions courantes conclues à des conditions normales ne sont pas soumises à ce contrôle.

Les personnes concernées ne prennent pas part au vote.

Ces conventions sont transmises aux Commissaires aux comptes, pour présentation dans leur rapport spécial à l'assemblée générale.

CONVENTIONS DITES « DECLARABLES »

Il s'agit des conventions portant sur des opérations « courantes » et conclues à des conditions « normales ». L'inventaire de ces conventions et des transactions intra-groupe a été établi et transmis aux commissaires aux comptes.

B. PRESENTATION DES POUVOIRS DONNES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AU PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

Le Conseil d'administration a renouvelé en date du 20 juin 2008 le mandat de Monsieur Henri TRANDUC en qualité de Président du Conseil d'administration, pour la durée de son mandat d'administrateur, qui expire à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Monsieur Henri TRANDUC exerce son mandat conformément à l'article L.225-51 du Code de Commerce. En outre et conformément aux dispositions de l'article L.225-51-1 du Code de Commerce, il assume également la direction générale de la société.

Aucune limitation n'a été apportée aux pouvoirs de Monsieur Henri TRANDUC.

C. PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

I - Définition et objectif du contrôle interne

Le contrôle interne est l'ensemble des systèmes de contrôle, établis par la Direction générale, le management et autres membres du personnel en vue d'assurer, dans la mesure du possible, la gestion rigoureuse et efficace des activités de la société. Ces procédures impliquent :

- La conformité aux lois et aux règlements,
- Le respect des politiques de gestion,
- La sauvegarde des actifs,
- La prévention et la détection des fraudes et erreurs,
- L'exactitude et l'exhaustivité des enregistrements comptables,
- L'établissement en temps voulu d'informations comptables et financières fiables.

L'un des objectifs du dispositif de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de la société et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptables et financiers. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

La société ne s'est pas appuyée sur un référentiel particulier de contrôle interne pour établir le présent rapport.

II - Organisation générale

1) Les acteurs

- Monsieur Henri TRANDUC, Président directeur général, est responsable de la mise en place du contrôle interne au sein de la société COFIDUR, des moyens mis en œuvre et de son suivi.
- Monsieur Philippe BROUSSARD, est responsable de la communication financière du groupe.
- Les directeurs généraux et membres des conseils d'administration des filiales sont responsables de l'élaboration des procédures applicables à la société qu'ils dirigent et doivent veiller à leur application.
- Monsieur Régis DUDOGNON, Secrétaire Général, est responsable des comptes consolidés.
- Les commissaires aux comptes valident les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sur lesquelles ils peuvent émettre des observations.
- Enfin, les directions commerciales, des achats, de la qualité ou de l'informatique sont impliquées, selon les acteurs et leur niveau de responsabilité, dans la mise en œuvre du contrôle interne.

2) L'information financière et comptable

Elaboration des états financiers

Les responsables comptables de chaque société sont en charge de la collecte et du contrôle des informations financières ; ils ont la charge d'établir les comptes sociaux dans le strict respect des normes comptables en vigueur.

Le responsable de la consolidation veille au respect des règles applicables aux comptes consolidés.

III - Description des procédures de contrôle interne

1) Principe

La mise en place et le suivi des procédures de contrôle interne relèvent de la responsabilité des directeurs généraux et membres des conseils d'administration des filiales.

A ce jour, les procédures de contrôle interne en vigueur dans les filiales ont fait l'objet d'une rédaction partielle.

Le processus de formalisation de ces procédures a vocation à se poursuivre et sera axé sur le contrôle et le suivi des principaux risques identifiés.

2) Principaux domaines

- Les systèmes informatiques

Les systèmes informatiques sont très divers et ont fait l'objet de nombreux développements spécifiques afin de répondre aux besoins et objectifs de chaque société du groupe.

La direction informatique a constitué un groupe de travail en charge du suivi des risques et faiblesses de ces systèmes et de leur évolution.

- Les achats

Les composants actifs et passifs sont présents dans toutes les activités du groupe.

Les prix d'achats des composants subissent des fluctuations importantes liées à la conjoncture internationale.

Des efforts importants ont donc porté sur les relations avec les fournisseurs, notamment dans la rédaction des contrats.

Une politique d'achat avec rédaction de cahier des charges et contrôle qualité a été instituée dans la branche sous-traitance. Elle fait l'objet d'adaptations permanentes pour tenir compte de l'évolution du marché et des besoins spécifiques à chaque filiale.

- Les stocks et en cours

Les stocks de matières premières sont contrôlés régulièrement et sont inventoriés à chaque arrêté de comptes semestriels et annuels.

- Les stocks affectés aux commandes sont dépréciés ou cédés à l'issue de l'affaire,
- Les stocks non affectés sont intégralement dépréciés au bout de douze mois, à l'exception des matières affectables à des commandes ou contrats en cours.

Les travaux en cours et produits finis sont valorisés mensuellement par les gestionnaires d'affaires.

- La logistique

Les procédures mises en place ont pour objectif de réduire au maximum le risque de détournement (vol ou destruction volontaire) des produits.

- Le risque client

Des procédures de suivi et de contrôle ont été mises en place afin de limiter les dépassements d'en cours et les risques de pertes sur les clients en difficulté.

- Les fournisseurs

Les procédures de contrôle permettent de valider les réceptions en qualité et en quantité, et celle des visas de sécuriser les règlements.

- Les délégations de signature

Elles sont du domaine réservé des directeurs généraux des filiales qui, seuls, peuvent déléguer leur signature.

- Les assurances

Pour bénéficier des meilleures garanties et franchises, les principaux contrats font l'objet d'une revue annuelle pour les couvertures suivantes :

- Responsabilité civile
- Dommages aux biens et pertes d'exploitation
- Flotte automobile

Les garanties dommages couvrent les biens sur la base d'un remplacement à neuf.

A la connaissance des sociétés du groupe, ces contrats n'omettent aucun risque significatif.

3) Adéquation des procédures face aux facteurs de risque

L'organisation de la société et les procédures mises en place visent à limiter les risques propres au déroulement des activités du groupe.

4) Elaboration de l'information financière

Systemes d'information

COFIDUR SA a mis en place un système d'information destiné à harmoniser et fiabiliser l'élaboration des états financiers.

Il se traduit par la définition d'un plan comptable groupe et par l'application de procédures de gestion commune.

Leur application ainsi que la fiabilité du reporting sont contrôlées lors des visites aux filiales planifiées dans le cadre des clôtures annuelles et semestrielles.

Elles sont également vérifiées lors de l'établissement des budgets et au cours des contrôles effectués sur les reporting mensuels.

Un processus de convergence des systèmes d'information a été initié en vue d'intégrer un système de suivi budgétaire au reporting mensuel.

Lors des arrêtés comptables, une attention particulière est portée à l'analyse des risques au travers d'une revue des provisions portant sur les actifs, les risques et charges, ainsi que les engagements hors bilan.

A chaque clôture annuelle, les stocks sont validés par le biais d'un inventaire physique complet ou par la mise en place de procédures physiques d'inventaire tournant. Ces procédures ainsi que les comptages sont contrôlés par les commissaires aux comptes.

Une réunion de préclôture est organisée chaque semestre avec les responsables financiers des filiales afin d'identifier l'ensemble des risques et litiges déclarés et d'évaluer l'incidence éventuel sur les comptes de l'exercice.

Contrôle et publication de l'information financière

Les comptes consolidés sont établis après contrôle, de l'exhaustivité des informations financières, de la bonne application des procédures de clôture et des retraitements, de la réconciliation des comptes intra-groupe et de la justification de la situation nette.

Les interventions de la direction financière et des commissaires aux comptes se structurent autour des points de rencontre suivants :

- Réunion de préclôture semestrielle et annuelle sur les points clés,
- Audit de clôture,
- Réunion de synthèse sur les conclusions d'audit.

Les conclusions d'audit sont ensuite partagées avec les responsables financiers des filiales afin de déterminer les plans d'actions correspondants.

Suite à l'émission de l'opinion des commissaires aux comptes sur les états financiers des différentes entités, les comptes consolidés sont audités et arrêtés par le conseil d'administration.

Les communiqués de presse sont publiés dans les huit jours suivants les conseils et les publications au BALO sont effectuées dans les délais légaux.

5) Evolution et perspectives

A la connaissance du conseil d'administration de la société COFIDUR, les procédures mises en place dans les sociétés du groupe satisfont aux exigences et objectifs généralement assignés aux systèmes de contrôle interne.

Le groupe n'a pas formellement procédé à une évaluation du contrôle interne. Néanmoins, les principaux acteurs ont été sensibilisés à ces exigences et continueront en 2011 à faire évoluer les procédures applicables dans les sociétés du groupe.

Le présent rapport sera intégré au rapport financier annuel qui sera mis en ligne sur le site internet de la société : www.groupe-cofidur.com

Le président du conseil d'administration
Le 28 avril 2011

PROGESTION

111, rue Cardinet
75017 Paris

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

CONSEIL AUDIT & SYNTHESE

5, rue Alfred de Vigny
75008 Paris

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

COFIDUR S.A.

Société Anonyme

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, ETABLI
EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-235
DU CODE DE COMMERCE, SUR LE RAPPORT
DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010**

PROGESTION

111, rue Cardinet
75017 Paris

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

CONSEIL AUDIT & SYNTHESE

5, rue Alfred de Vigny
75008 Paris

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

COFIDUR S.A.

Société Anonyme
RCS CRETEIL B 682 038 385
14, rue du Viaduc
94130 Nogent-sur-Marne

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES,
ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-235
DU CODE DE COMMERCE, SUR LE RAPPORT
DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010**

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société COFIDUR S.A. et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

COFIDUR S.A.

*Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235
Du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration
Exercice clos le 31 décembre 2010*

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

COFIDUR S.A.

*Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235
Du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration
Exercice clos le 31 décembre 2010*

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris, le 29 avril 2011

Les commissaires aux comptes

PROGESTION

CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE

Membre du réseau Ernst & Young

Michel BACHETTE-PEYRADE

Associé

Benoît GILLET

Associé

Olivier GUÉDON

Associé

COFIDUR

Société anonyme au capital de 2.962.678,25 €

14, rue du viaduc – 94 130 Nogent Sur Marne

682 038 385 R.C.S. Créteil

DOCUMENT D'INFORMATION ANNUEL

Conformément aux dispositions des articles L.451-1-1 du code monétaire et financier et 221-1-1 du règlement général de l'autorité des marchés financiers, le présent document liste les informations publiées par la société COFIDUR du 1^{er} janvier 2010 au 30 avril 2011.

DATE	TYPE DE DOCUMENT	REFERENCE
15/02/2010	Communiqué : Chiffre d'affaires consolidé 2009 + Chiffre d'affaires 4 ^e trimestre 2009	www.groupe-cofidur.com + AGEFI du 18/02/2010 + www.agefi.fr + www.boursorama.com
30/04/2010	Communiqué : Résultats annuels 2009 + Convocation de l'assemblée générale mixte des actionnaires de COFIDUR le 24 juin 2010 à 10h30 au siège social de la société + Chiffre d'Affaires et Résultat du 1 ^{er} Trimestre 2010	www.groupe-cofidur.com + AGEFI du 06/05/2010 + www.agefi.fr + www.boursorama.com + BALO n° 60 du 19/05/2010 + JOURNAL SPECIAL DES SOCIETES du 06/06/2010
30/04/2010	Rapport Financier Annuel 2009	www.groupe-cofidur.com
24/06/2010	Procès Verbal d'Assemblées Ordinaire et Extraordinaire Réduction de capital	Greffe du Tribunal de Commerce de Créteil (N° Dépôt 1579 du 31/01/2011)
30/07/2010	Communiqué : Chiffre d'affaires 2 ^e trimestre 2010 et 1 ^{er} semestre 2010	www.groupe-cofidur.com + AGEFI du 26/08/2010 + www.agefi.fr + www.boursorama.com
06/08/2010	Approbation des comptes par l'Assemblée Générale Mixte du 24/06/2010	BALO n° 94 du 06/08/2010
31/08/2010	Communiqué : Résultat 1 ^{er} semestre 2010 Rapport Financier 1 ^{er} semestre 2010	www.groupe-cofidur.com + AGEFI du 02/09/2010 + www.agefi.fr + www.boursorama.com
27/09/2010	Communiqué : Informations relatives au nombre total de droits de vote et d'actions	www.groupe-cofidur.com + AGEFI du 30/09/2010 + www.agefi.fr
29/10/2010	Communiqué : Descriptif du programme de rachat d'actions	www.groupe-cofidur.com + AGEFI du 04/11/2010(page43) + www.agefi.fr

29/10/2010	Communiqué : Informations financières T3 2010	www.groupe-cofidur.com + AGEFI du 04/11/2010(page55) + www.agefi.fr + www.boursorama.com
23/11/2010	Communiqué : Programme de rachat – déclaration hebdomadaire Du 08/11/2010 au 12/11/2010)	www.groupe-cofidur.com
24/11/2010	Communiqué : Programme de rachat – déclaration hebdomadaire Du 15/11/2010 au 19/11/2010)	www.groupe-cofidur.com
06/12/2010	Communiqué : Informations relatives au nombre total de droits de vote et d’actions	www.groupe-cofidur.com + AGEFI du 09/12/2010 + www.agefi.fr
20/12/2010	Communiqué : CA T3 et 9 mois par branche d’activité	www.groupe-cofidur.com + AGEFI du 06/01/2011 + www.agefi.fr + www.boursorama.com
23/12/2010	Procès Verbal du Conseil d’Administration Réduction de capital Statuts à jour	Greffe du Tribunal de Commerce de Créteil (N° Dépôt 1579 du 31/01/2011)
11/01/2011	Communiqué : Informations relatives au nombre total de droits de vote et d’actions	www.groupe-cofidur.com + AGEFI du 20/01/2011 + www.agefi.fr
17/02/2011	Communiqué : Informations financières T4 et année 2010	www.groupe-cofidur.com + AGEFI du 24/02/2011 + www.agefi.fr + www.boursorama.com
29/04/2011	Communiqué : Informations relatives au nombre total de droits de vote et d’actions	www.groupe-cofidur.com + AGEFI du 05/05/2011 + www.agefi.fr
29/04/2011	Communiqué : Résultats annuels 2010 + Convocation de l’assemblée générale mixte des actionnaires de COFIDUR le 24 juin 2011 à 10h30 au siège social de la société + Chiffre d’Affaires et Résultat du 1 ^{er} Trimestre 2011	www.groupe-cofidur.com + AGEFI du 05/05/2011 + www.agefi.fr + www.boursorama.com
29/04/2011	Rapport Financier Annuel 2010	www.groupe-cofidur.com
29/04/2011	Communiqué : Projet de transfert de la cotation des titres de la société d’EURONEXT à ALTERNEXT	www.groupe-cofidur.com + AGEFI du 05/05/2011 + www.agefi.fr + www.boursorama.com